

Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD)



Salmata Ganamé, déplacée interne dans la région du Nord, présente une partie de sa récolte issue des activités maraîchères et de la production de compost bio mises en place avec l'appui du HCR et de ses partenaires. ©HCR/VirginieB.Z

Enquête Socioéconomique et de Protection des Personnes Déplacées Internes et des Communautés Hôtes en 2024 (ESEP-PDI-2024)

PRINCIPAUX RESULTATS

Mai 2025



Enquête Socioéconomique et de Protection des Personnes Déplacées Internes et des Communautés Hôtes (ESEP-PDI)

Principaux Résultats

Directeur Général : Toubou RIPAMA

Directeur Technique : Sibi GUISSOU

Chef de service : Dramane SERME

Coordonnateur : Zakaria KONCOBO

Equipe de rédaction

Zakaria KONCOBO, Seydou SANGARE, Zakaria OUEDRAOGO,
Sibi GUISSOU, Dramane SERME, Hamado TONDE, Sibiri Clément
OUEDRAOGO, Téné Judith TOE/KOUDOUNGON

Réalisé avec l'appui technique et financier du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), le Projet Régional de Monitoring de Protection (Projet 21) et le Centre Conjoint de Données sur les déplacements forcés (JDC) du HCR et de la Banque Mondiale.

AVERTISSEMENT

Les résultats de l'Enquête socioéconomique et de protection des personnes déplacées internes et des communautés hôtes (ESEP-PDI) ne sont pas valables pour l'ensemble de l'espace couvert par les six (06) régions (Est, Centre-Est, Centre-Sud, Centre-Ouest, Sud-Ouest et Cascades) où la collecte des données a eu lieu, mais seulement sur un ensemble de localités (villages/secteurs) sélectionnées dans ces six régions.

Les statistiques produites à l'intérieur des régions ou du milieu de résidence qui sont dans le rapport ne signifient pas que ces statistiques reflètent la réalité pour l'ensemble de la région ou du milieu mais seulement pour les localités de ces régions incluses dans la base de sondage. Les noms des régions dans les tableaux ou graphiques sont utilisés par commodité.

Les frontières, les noms indiqués et les désignations employées sur les cartes n'impliquent pas une reconnaissance ou une acceptation officielle des Nations Unies.

Cette étude respecte la confidentialité des données à caractères personnels. Les bases brutes ne pouvant ne pouvant faire l'objet de divulgation. Seules les bases anonymisées pourront être partagées aux étudiants, chercheurs et autres analystes souhaitant les exploiter.

Un ménage PDI est un ménage dont le chef est un PDI. Cela n'exclut pas le fait que des personnes non PDI puissent s'y retrouver. De même, un ménage hôte peut également avoir en son sein des PDI.

AVANT-PROPOS

Organe public du Burkina Faso en charge de la production de statistiques officielles, l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) fournit continuellement aux utilisateurs et consommateurs des données statistiques, issues soit des enquêtes par échantillon ou des collectes des données administratives courantes, de qualité et respectant les standards requis. L'INSD jouit d'un certain crédit auprès de ses partenaires nationaux et internationaux.

C'est fort de cette reconnaissance que le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) a sollicité l'accompagnement de l'INSD pour la mise en œuvre de l'étude socioéconomique et de protection des personnes déplacées internes (ESEP-PDI) et des communautés hôtes. Cette étude s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Régional de Monitoring de Protection (Projet 21) qui est une initiative inter-agences de suivi de l'environnement de protection au niveau communautaire, régional et par le HCR, le Conseil Danois pour les Réfugiés (DRC) et leurs partenaires au Burkina Faso, ainsi que dans sept (07) autres pays de la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

La présente étude a été mise en œuvre dans six (06) régions ayant des frontières avec les pays côtiers du Burkina Faso. Ces régions sont l'Est, le Centre-Est, le Centre-Sud, le Centre-Ouest, le Sud-Ouest et les Cascades, qui font partie des régions dans lesquelles le Projet 21 est déployé. Les zones de fortes concentrations de personnes déplacées de force dans ces régions ont été ciblées et

les résultats produits ne concernent que ces localités. Les statistiques produites sont significatives pour l'ensemble de ces zones, pour le milieu urbain et le milieu rural, pour chacune des six (06) régions et selon le type de ménage (ménage hôte/ménage de PDI). Certaines statistiques sont aussi produites selon le sexe du chef de ménage ou de l'individu.

Le recours à une méthode d'échantillonnage probabiliste, pour sélectionner les unités d'enquête a permis d'extrapoler les résultats à partir d'un échantillon de 2 156 ménages (soit 11 002 personnes) sur une population d'environ 1 200 000 personnes, dont environ le quart est une population de personnes déplacées de force.

Cette étude quantitative sur les conditions de vie des personnes déplacées de force et des communautés d'accueil, une première du genre, est un précieux complément aux données de routines (mensuelles) collectées dans le cadre du P21.

C'est le lieu, pour nous, de remercier et de féliciter les techniciens de l'Institut et du HCR qui ont travaillé, sans relâche, pour faire de cette étude pilote une réussite. Nous osons espérer que cette expérience servira d'exemple, aussi bien au Burkina Faso que, dans d'autres pays où le Projet 21 intervient pour fournir des données probantes pour un plaidoyer et des prises de décision informées en faveur des personnes déplacées de force et des communautés qui les accueillent.

Le Directeur Général/INSD

Toubou RIPAMA

Chevalier de l'Ordre de l'Éclat

Le Représentant du HCR

Maurice AZONNANKPO



SIGLES ET ABRÉVIATIONS

CAPI	Entretien personnel assisté par ordinateur
CM	Chef de Ménage
DRC	Conseil Danois pour les Réfugiés
ESEP-PDI	Enquête Socioéconomique et de Protection des Populations Déplacées Internes
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FIES	Échelle d'expérience de l'insécurité alimentaire
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
HDP	Humanitaire-développement-paix
HDR	Human Development Report
HIMO	Haute Intensité de main-d'œuvre
HRP	Plan de Réponses Humanitaire
IDH	Indice de Développement Humain
INSD	Institut national de la statistique et de la démographie
IPM	Indice de pauvreté multidimensionnelle
MM	Mouvements mixtes
JDC	Joint Data Center on Forced Displacement
NEET	Not in Employment, in Education and in Training
N-MPI	Indice National de Pauvreté Multidimensionnelle
ODD	Objectifs de Développement Durable
OIT	Organisation Internationale du Travail
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPHI	Oxford Poverty and Human Development Initiative
P21	Projet de monitoring de Protection inter-agences
PDI	Personnes Déplacées Internes
PNDES	Plan National de Développement Économique et Social
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RHU	Refugee Housing Unit, abri d'urgence
RNV	Rapport National Volontaire
SAT	Sites d'Accueil temporaires
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VBG	Violences Basées sur le Genre
ZAD	Zones d'Accueil de Déplacés
ZD	Zone de Dénombrement

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	5
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	6
TABLE DES MATIÈRES	7
LISTE DES TABLEAUX	8
LISTE DES GRAPHIQUES ET CARTES	9
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	10
INTRODUCTION	12
I. Contexte et justification de l'étude	13
I.1. Contexte de l'étude	13
I.2. Justification de l'étude	14
II. Aperçu méthodologique de l'étude	15
II.1. Méthodologie de l'enquête	15
II.2. Méthodologie de la mesure de la pauvreté multidimensionnelle	19
III. Principales caractéristiques de la population de l'étude	22
III.1. Caractéristiques socio-démographiques	22
III.2. Education, santé et emploi	25
III.3. Caractéristiques du logement	27
III.4. Possession d'actifs par les ménages	29
III.5. Accès aux services sociaux de base	30
IV. Analyse de la pauvreté multidimensionnelle	31
IV.1. Analyse des privations subies par les ménages	31
IV.2. La géographie de la pauvreté	31
IV.3. La pauvreté selon le statut du ménage	33
IV.4. Analyse des contributions des indicateurs à la pauvreté	33
IV.5. Bref aperçu sur la pauvreté subjective	35
V. Sécurité alimentaire, filets de sécurité et stratégie de subsistance	36
V.1. Analyse du niveau de l'insécurité alimentaire	36
V.2. Principales stratégies de subsistance employées par les ménages	40
V.3. Les principaux programmes sociaux qui bénéficient aux ménages	41
VI. Protection et intention de retour	43
VI.1. Conditions de protection des ménages PDI	43
VI.2. Caractérisation des PDI à besoin spécifiques	45
VI.3. Intentions de retour	45
Conclusion	49
Bibliographie	50
ANNEXES	51
Annexe A : Caractéristiques sociodémographiques	52
Annexe B : Indicateurs de pauvreté multidimensionnelle	61
Annexe C : Insécurité alimentaire et stratégie de subsistance	67
Annexe D : Protection et intention de retour	78

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Répartition du nombre des ZD de la base de sondage et de l'échantillon par région et milieu	17
Tableau 2	Echantillon de l'ESEP-PDI par région, milieu et type de ménage	17
Tableau 3	Répartition des ménages enquêtés par type de ménage	18
Tableau 4	Structure de l'IMP-National (N-MPI) adaptée au contexte de l'ESEP-PDI	21
Tableau 5	Répartition de la population selon des caractéristiques sociodémographiques	23
Tableau 6	Répartition de la population selon l'état matrimonial	24
Tableau 7	Répartition de la population des PDI selon le type de déplacement	24
Tableau 8	Répartition de la population selon la possession de documents d'identification	25
Tableau 9	Répartition de la population de 3 ans selon le niveau d'instruction	25
Tableau 10	Répartition de la population selon la catégorie socioprofessionnelle	26
Tableau 11	Répartition des ménages selon le type de logement	27
Tableau 12	Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement	28
Tableau 13	Répartition des ménages selon l'accès à services sociaux de base	28
Tableau 14	Proportion des ménages possédant des actifs donnés	29
Tableau 15	Proportion des ménages ayant accès à des services sociaux	30
Tableau 16	Indicateurs de pauvreté multidimensionnelle par zone	32
Tableau 17	Indicateurs de pauvreté multidimensionnelle par genre et type de ménage	33
Tableau 18	Contribution des indicateurs à la pauvreté multidimensionnelle	34
Tableau 19	Statistiques d'autoévaluation de la pauvreté selon le type de ménage	35
Tableau 20	Indicateurs sur la perception de la protection des ménages PDI	44
Tableau 21	Appréciations des PDI sur les conditions de retour au lieu d'origine	48

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1	Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou sévère basée sur la FIES	36
Graphique 2	Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou sévère basée sur la FIES selon la typologie des ménages	37
Graphique 3	Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou sévère basée sur la FIES selon le milieu de résidence	37
Graphique 4	Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou sévère basée sur la FIES selon le sexe du Chef de ménage	38
Graphique 5	Répartition des ménages selon les stratégies de subsistance utilisées	40
Graphique 6	Répartition des ménages selon les principaux programmes sociaux	42
Graphique 7	Répartition des ménages selon la principale catégorie des personnes à besoins spécifiques	45
Graphique 8	Appréciation des PDI (%) sur leur possibilité de retour dans leurs localités d'origines	46
Graphique 9	Répartition des ménages ayant confirmé, ou infirmé, « tout à fait » leur intention de retour dans leurs localités d'origine au cours des six (06) prochains mois	47
Graphique 10	Répartition des ménages selon les raisons de décision de retour au lieu d'origine	47

LISTE DES CARTES

Carte 1	Couverture géographique de l'enquête	10
Carte 2	Indicateurs de pauvreté multidimensionnelle par zone	32
Carte 3	Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou sévère basée sur la FIES	39

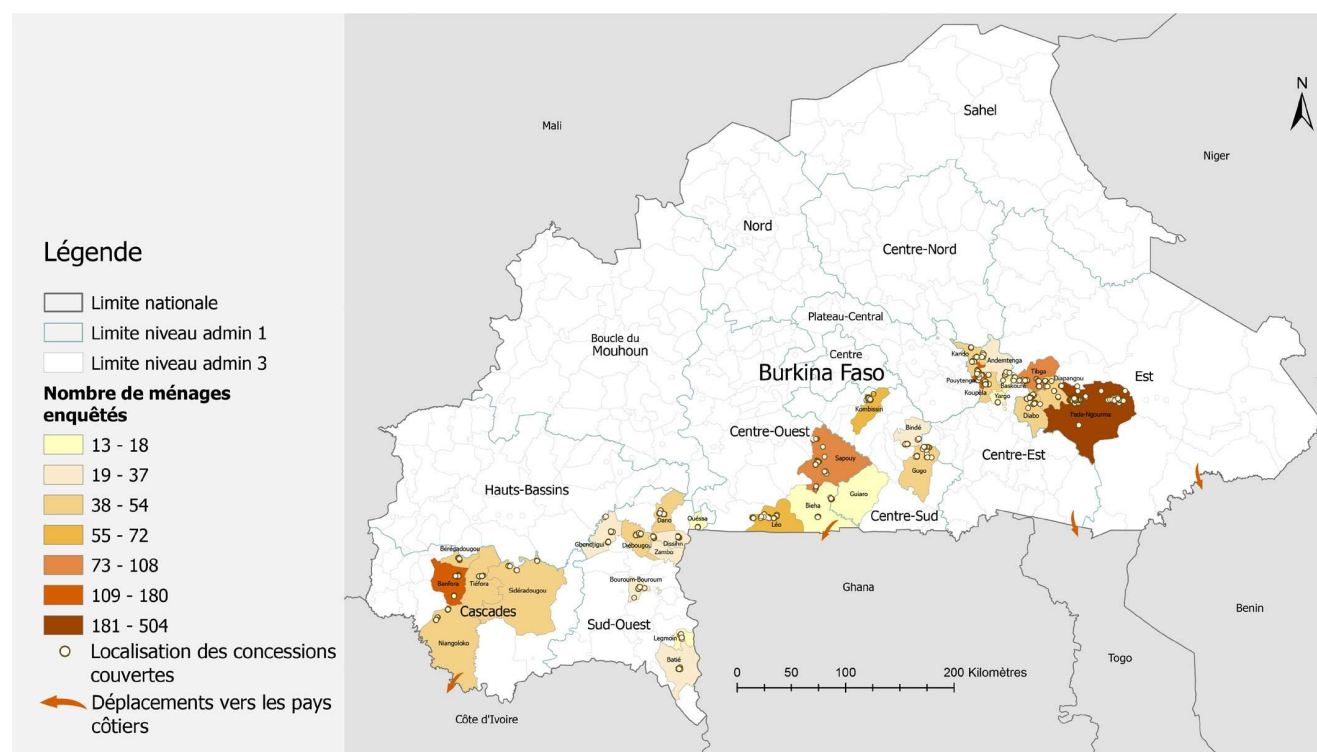
RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Ce rapport résulte de l'une des premières études quantitatives menées auprès des personnes déplacées internes au Burkina Faso selon une méthodologie d'échantillonnage probabiliste. Réalisée par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) en partenariat avec le HCR, l'étude quantitative a été menée au quatrième trimestre de 2024, dans six (6) régions du Burkina Faso que sont l'Est, le Centre-Est, le Centre-Sud, le Centre-Ouest, le Sud-Ouest et les Cascades, auprès de 2 156 ménages issus des communautés déplacées internes et hôtes.

Le plan d'échantillonnage a été probabiliste à deux degrés, où les zones de dénombrement (ZD) (unités primaires) ont été tirées au premier degré proportionnellement à leur taille en ménages, et où les ménages ont été tirés au second degré au sein des ZD tirées. L'échantillon est construit afin que les ménages tirés comprennent suffisamment de ménages déplacés internes et de ménages hôtes.

L'objectif poursuivi par cette étude est d'analyser les besoins socio-économiques et de protection des personnes déplacées internes (PDI) afin d'aboutir, à terme, à une coordination des actions fondée sur des données probantes et à une réponse humanitaire plus efficace. Les analyses sont fondées sur des statistiques descriptives classiques et sur la construction d'un indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM). Ce dernier est une mesure composite de l'ensemble des privations socio-économiques que vivent les PDI.

Carte 1 : Couverture géographique de l'enquête



Plan des privations

Il convient de **souligner la forte prévalence de la pauvreté multidimensionnelle parmi les ménages PDI (92,6%)**, reflétant des niveaux élevés de privations dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la sécurité alimentaire, du cadre de vie, de la protection sociale (y compris celle de l'enfant) et de l'emploi.

Les résultats montrent que près de **70% des PDI de 3 ans et plus n'ont jamais fréquenté une école formelle** même si la proximité actuelle des infrastructures scolaires reste acceptable.

Les données suggèrent également **une forte prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave au sein des ménages PDI (75% contre 22,5% au sein des ménages hôtes)**.

Protection

Le sentiment de protection des ménages PDI reste élevé, comme en attestent leurs déclarations : **95,4% des ménages déplacés affirment se sentir en sécurité**, et seulement 3% rapportent avoir subi une violation de leurs droits.

Le sentiment de sécurité explique, en partie, leur faible intention de se déplacer vers les pays voisins - seuls 0,4% des ménages ont déclaré avoir tenté de franchir une frontière au cours du dernier mois. Par ailleurs, **la quasi-totalité des PDI déclarent se sentir intégrées dans leurs communautés d'accueil**.

Intention de retour

Un autre résultat majeur de cette étude révèle que **le retour dans les zones d'origine reste envisageable pour une proportion de PDI (25%)**. Parmi eux, 11% considèrent ce retour comme tout à fait réalisable.

Réponse humanitaire et stratégies de résilience

Face à la crise sécuritaire, **la réponse humanitaire s'est révélée importante et diversifiée, impliquant à la fois les stratégies de résilience des populations**, les actions des autorités nationales et celles des acteurs humanitaires.

Ainsi, le recours à l'emprunt, **l'utilisation de l'épargne et la vente d'animaux restent les principales stratégies de résilience adoptées par les ménages**, tandis que le renforcement des filets sociaux constitue la contribution majeure des acteurs étatiques et non étatiques.

INTRODUCTION

À la suite de la crise sécuritaire que connaît le Burkina Faso depuis la première attaque terroriste en 2015, de nombreuses personnes déplacées internes (PDI) ont été enregistrées par le Secrétariat Permanent du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (SP/CONASUR). Grâce aux efforts des autorités burkinabè appuyées par les partenaires techniques et financiers et à l'engagement de toute la population, les PDI sont accueillies certaines, dans des sites d'accueil temporaires (SAT) et les zones d'accueil de déplacés (ZAD) et d'autres dans des familles ou des ménages hôtes. dans la gestion de cette situation de déplacement interne. Ces efforts ont permis de prendre en charge les besoins urgents de ces populations, et de rechercher des solutions durables y compris le retour dans leurs localités d'origine.

Si le plus souvent, l'effectif des PDI, leur structure par âge et par sexe sont connus, peu d'informations sont disponibles sur leurs conditions de vie et les différentes privations qu'elles vivent. Ceci limite la prise de décision éclairée en leur faveur.

Pour combler ce déficit d'informations, l'INSD, en collaboration avec le HCR, a réalisé une étude au dernier trimestre de 2024 dans six régions frontalières avec les pays côtiers (Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana et Togo) afin d'analyser les besoins socio-économiques et de protection des PDI. A terme, cette étude entend favoriser des actions fondées sur des données probantes et une réponse humanitaire, de protection et de développement plus efficace.

Le présent rapport est structuré en six (06) parties. La première et la deuxième parties sont consacrées aux éléments d'introduction, de contexte, de justification et à un bref aperçu méthodologique de l'étude, ainsi qu'à la mesure de la pauvreté multidimensionnelle. La troisième partie traite de statistiques sommaires sur la démographie de la population d'étude, et ses principales caractéristiques socioéconomiques. La quatrième partie est relative à la pauvreté (multidimensionnelle et subjective). La sécurité alimentaire et les stratégies de subsistance sont traitées dans la partie cinq du rapport. Enfin, la sixième partie appréhende les questions de protection des PDI et leurs intentions de retour dans leurs zones d'origine.

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ÉTUDE

Cette section décrit succinctement, (1) le contexte et (2) la justification de l'étude.

I.1. Contexte de l'étude

Depuis 2015, le Burkina Faso est confronté à l'une des crises humanitaires complexes, alimentée par des attaques terroristes et de chocs climatiques récurrents qui entraînent des déplacements de population. Selon les données publiées par le SP/CONASUR, au 31 mars 2023, 2.062.453 personnes ont été contraintes de se déplacer de leurs foyers vers des localités jugées plus sûres, en particulier vers les centres urbains. Cette situation détériore les conditions socioéconomiques et de vie des populations affectées.

Selon le rapport sur l'indice de développement humain (IDH) 2021-2022, le Burkina Faso est classé au 184^e rang sur 191 pays avec plus de 43% de la population vivant sous le seuil national de pauvreté¹.

En effet, les attaques terroristes dans plusieurs localités du pays ont entraîné la perturbation des moyens de subsistance notamment agro-pastoraux en milieu rural. Le déplacement des populations vers les centres urbains a accéléré l'urbanisation et augmenté la pression sur l'accès aux services sociaux de base ainsi que sur les ressources naturelles déjà limitées. En plus de ces contraintes, le Burkina Faso est affecté par le changement climatique et fait face à des perturbations saisonnières caractérisées par la multiplication des épisodes de sécheresse et d'inondations. Suivant les données du Plan de réponses humanitaire (HRP 2024)², 6,3 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire pour survivre (protection, abri, nourriture, eau potable, services de santé d'éducation etc).

Depuis 2020, le Projet de monitoring de protection inter-agences, Projet 21 (P21) mobilise, les acteurs de la protection opérant aux niveaux national, régional, provincial et communal, pour : (i) identifier les risques et les besoins de protection; (ii) informer la programmation des interventions des acteurs humanitaires, de développement et de paix; (iii) mener un plaidoyer ciblé, fondé sur des données probantes auprès des décideurs en faveur de la protection des communautés affectées par les déplacements forcés. Couvrant les trois pays du Sahel Central (Burkina Faso, Mali et Niger), et d'autre pays notamment, le Bénin, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Tchad et le Togo, le P21 a vocation à s'étendre à terme aux vingt-et-un (21) pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre couverts par le Bureau régional du HCR basé à Dakar au Sénégal.

Le P21 s'appuie actuellement sur deux (02) flux de données collectées selon une fréquence mensuelle, à savoir (i) une enquête menée auprès d'informateurs clés, et, (ii) une enquête menée auprès des ménages, dans chacun des pays couverts.). Ces enquêtes sont administrées en face-à-face (CAPI) dans des localités physiquement accessibles et par téléphone (CATI) dans des localités physiquement inaccessibles, disposant d'une couverture téléphonique portable suffisante. Pour ses enquêtes, le P21 utilise des méthodes d'échantillonnage mixtes

: (i) échantillonnage aléatoire pour les localités/villages et les ménages situés dans des zones physiquement accessibles, et, (ii) échantillonnage raisonné pour les ménages trouvés dans des zones uniquement accessibles par téléphone. Bien que cette approche soit pertinente pour mener les enquêtes de terrain réalisées dans des zones à forts défis sécuritaires, elle reste perfectible.

¹ hdr2021-22fr.pdf

² <https://www.unocha.org/publications/report/burkina-faso/burkina-faso-hrp-2024-suivi-periodique-de-la-reponse-humanitaire-janvier-mars-2024>

I.2. Justification de l'étude

Bien que le P21 permette l'élaboration d'analyses de protection cohérentes, il dispose de capacités limitées quant à l'identification des phénomènes et facteurs d'ordre socio-économiques sous-jacents à l'émergence de risques et/ou de besoins de protection. Quand bien même le P21 capturerait ces informations, ces dernières seraient uniquement qualitatives. Face à ce constat, la présente étude a donc poursuivi l'ambition de combiner des outils traditionnellement humanitaires (monitoring de protection) et de développement (enquête de nature socio-économique), afin de fournir à l'ensemble des parties prenantes agissant dans les secteurs de l'humanitaire, du développement et de la paix (HDP), des informations plus complètes pour soutenir la prise de décisions stratégiques et programmatiques en faveur des communautés affectées par les déplacements forcés et des communautés hôtes vulnérables au Burkina Faso.

À date, les besoins en informations, données et analyses de qualité des besoins socioéconomiques demeurent indispensables pour offrir une réponse appropriée. Une analyse comparative des besoins socio-économiques et de protection aboutira, à terme, à une coordination des interventions HDP, fondée sur des données probantes, et donc plus efficace. Pour ces raisons, à travers cette enquête, l'INSD, le HCR, le JDC et leurs partenaires se sont donnés les moyens de collecter des données supplémentaires dans les régions frontalières du sud du Burkina Faso, affectées par les déplacements forcés, pour faciliter la compréhension et augmenter les connaissances liées à la situation socio-économique et aux dynamiques de déplacement des populations affectées.

La mise en œuvre de l'enquête socio-économique proposée dans le cadre de ce projet permet ainsi de lier les données de protection aux indicateurs socio-économiques standards, enrichissant les possibilités d'analyse et de contextualisation des causes sous-jacentes aux risques de protection identifiés et/ou des stratégies d'adaptation négatives adoptées par les ménages.

Bien que les régions du sud du Burkina Faso ne soient pas forcément les plus grandes zones d'accueil de PDI, ces dernières ont été sélectionnées, car remplissant plusieurs critères objectifs : (i) ce sont des zones à faibles défis d'accès humanitaire ; (ii) des zones d'opération actuelles du P21 ; (iii) répondant également aux besoins en données de la communauté humanitaire et de développement, étant donné qu'il s'agit pour la plupart des régions d'origine, de transit et d'accueil de personnes déplacées de force. La proximité des communes sélectionnées avec les frontières sud permet également d'analyser les facteurs contribuant aux effets d'entraînement et aux arrivées de ressortissants burkinabè enregistrées dans les pays côtiers du Golfe de Guinée (Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Togo). Telle que conceptualisée, la réussite de ce projet facilitera également de répliquer la méthodologie et les techniques d'enquête utilisées, pour le déploiement éventuel du P21 dans la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre en général, et plus particulièrement dans les pays côtiers du Golfe de Guinée.

Outre le besoin significatif de disposer de données de protection et socio-économiques fiables et exploitables pour les raisons précédemment évoquées, le Burkina Faso sera pionnier, dans la mesure où il constituera le premier pays où les données socio-économiques et de protection seront collectées et analysées conjointement en raison des facteurs positifs suivants : (i) le P21 dispose d'une équipe dédiée ; (ii) l'existence de la base de données du SP/CONASUR et de la base de sondage du Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-5) de 2019 utilisées pour l'échantillonnage représentatif des ménages PDI et hôtes enquêtés ; (iii) la collaboration entre le HCR et le SP/CONASUR au niveau technique.

II. APERÇU MÉTHODOLOGIQUE DE L'ÉTUDE

Cette partie du rapport présente brièvement la méthodologie utilisée dans le cadre de l'enquête, et, celle relative à la mesure de la pauvreté multidimensionnelle des ménages. Plus de détails sont disponibles sur la méthodologie de l'enquête, dans un document méthodologique spécifiquement conçu à cet effet. L'indice pauvreté multidimensionnelle, indicateur composite, est mesuré au niveau des ménages. Par conséquent, les indicateurs produits sont relatifs aux ménages et non aux individus.

II.1. Méthodologie de l'enquête

La mise en œuvre d'une enquête statistique commence par la définition claire et précise de la matière de l'étude et de l'énoncé des objectifs à atteindre. Dans le cadre de cette étude, la matière de l'étude regroupe plusieurs domaines tels que la protection, la pauvreté et les conditions de vie des personnes déplacées internes (PDI), ainsi que des communautés d'accueil de ces PDI. L'objectif général est de produire des indicateurs sociaux économiques permettant de compléter les données de routines collectées dans le cadre du P21.

Pour donner du contenu à la méthodologie et parvenir à une liste consensuelle d'indicateurs à produire, une équipe mixte, composée de techniciens de l'INSD et du HCR, a été mise en place pour réfléchir sur la mise en œuvre de l'enquête, le contenu des questionnaires à administrer et le plan d'échantillonnage à utiliser. Pour rester cohérent avec les objectifs, l'étude a été baptisée « Enquête socio-économique et de protection des personnes déplacées internes et des communautés hôtes » (ESEP-PDI).

▪ Conception des outils de collecte

Les outils de collecte de l'ESEP-PDI comprennent le questionnaire ménage (composé de douze modules), le questionnaire d'énumération, les manuels des agents de collecte et l'application CAPI pour la collecte des données. L'application CAPI a été développée sous la plateforme web « Survey Solutions » (SuSo) de la Banque Mondiale, par les techniciens de l'INSD. Un serveur local suso.insd.bf (propriété de l'INSD) a été utilisé pour héberger les données.

Le questionnaire ménages comprend les douze (12) modules que sont :

- S00** Identification du ménage et renseignements de contrôle;
- S01** Caractéristiques sociodémographiques des ménages et de la population;
- S02** Éducation (individus de 3 ans ou plus);
- S03** Santé générale;
- S04** Emploi (individus de 5 ans ou plus);
- S05** Sécurité alimentaire (Partie A : échelle d'expérience d'insécurité alimentaire, FIES; Partie B : complément sur la consommation alimentaire de 7 derniers jours ; Partie C : stratégie de subsistance);
- S06** Caractéristiques du logement;
- S07** Les actifs du ménage;
- S08** Existence et accessibilité aux services sociaux ;
- S09** Les filets de sécurités;
- S10** La pauvreté subjective;
- S11** Protection (uniquement pour les PDI);
- S12** Intention de retour (uniquement pour les PDI).

Pour le volet énumération, un seul questionnaire a été développé pour recenser l'ensemble des ménages (issus des communautés hôtes et PDI) dans les unités primaires d'échantillonnage. Les manuels de compréhension des outils de collecte comprennent le manuel de compréhension du questionnaire d'énumération, le manuel du questionnaire ménage, le glossaire des concepts, le manuel de prise en main de SuSo et le manuel de la gestion de la collecte des données avec SuSo. Le questionnaire ménage a été conçu de manière à pouvoir produire les indicateurs de la pauvreté multidimensionnelle en utilisant la structure de l'Indice National de Pauvreté Multidimensionnelle (N-MPI) ; composé de cinq (05) dimensions, et de vingt-deux (22) indicateurs.

▪ **Elaboration du plan d'échantillonnage**

L'ESEP-PDI est une étude pilote et pourra être répliquée dans d'autres pays en cas de résultats probants. En termes d'échantillonnage, le choix de l'équipe mixte INSD-HCR s'est porté sur les deux (02) grandes familles d'échantillonnage, à savoir : l'échantillonnage probabiliste et l'échantillonnage non-probabiliste. Chaque famille ayant ses avantages et ses inconvénients respectifs.

L'échantillonnage probabiliste, plus coûteux en termes de ressources financières et de temps, fournit des résultats plus crédibles permettant de réaliser l'inférence des résultats obtenus sur l'ensemble de la population. De plus, l'échantillonnage probabiliste permet d'associer, en cas de besoin, à chaque estimation, le niveau de précision de l'estimation. L'échantillonnage probabiliste nécessite aussi de disposer d'une base de sondage à jour, permettant d'y puiser les unités d'échantillonnage.

Dans le cadre de l'ESEP-PDI, l'échantillonnage probabiliste a été retenu pour sélectionner les unités d'enquête. La question de savoir quelle base de sondage utiliser s'est alors posée. En réalité, il n'existait pas de base de sondage préétablie, permettant de tirer l'échantillon de l'ESEP-PDI. Bien que la base de sondage du RGPH-5 permettait de sélectionner les ménages à enquêter, il n'était pas certain que les unités primaires qui y seraient sélectionnées contiendraient des ménages de PDI. En effet, la taille initiale de l'échantillon était de 2 500 ménages, dont (i) 500 ménages de PDI sur des sites d'accueil de PDI, (ii) 1 000 ménages hôtes, et, (iii) 1 000 ménages hors site d'accueil. En tout état de cause, la base des données des PDI (CONASUR) ne répondait pas entièrement aux besoins d'échantillonnage de l'ESEP-PDI. De plus, cette base, dont la dernière mise en jour connue, datait de mars 2023 avait été jugée trop ancienne.

L'option qui s'offrait à l'équipe mixte INSD-HCR était alors de construire une base de sondage « ad hoc », à partir de la base de sondage du RGPH-5. Cette base de sondage devait contenir des ménages de PDI, en plus des ménages des communautés hôtes. L'idée était de sélectionner dans la base de sondage du RGPH-5 les zones de dénombrement des localités d'accueil de PDI, pour constituer ensuite une sous base de sondage, puis, d'y tirer les unités primaires d'échantillonnage qui seraient, enfin, dénombrées pour établir une liste des ménages de PDI et une liste des ménages hôtes à enquêter. Dans chaque liste, un certain nombre de ménages PDI et hôtes seraient tirés et feraient partie de l'échantillon. Il a été retenu de tirer autant de ménages de PDI que de ménages hôtes dans chaque unité primaire d'échantillonnage, en l'occurrence neuf (09) ménages de chaque catégorie, afin de parvenir au nombre total de ménages ciblé.

Pour parvenir à construire une telle base de sondage « ad hoc », une mission exploratoire a été initiée dans les régions concernées par l'étude, pour y identifier les localités (village/secteur) d'accueil de PDI. La mission exploratoire, s'est déroulée avec succès du 23 au 28 octobre 2024, et a permis d'identifier, dans chaque région les villages (en milieu rural) et les secteurs (en zone urbaine), où sont concentrées des PDI. Muni de cette liste, il a été possible de sélectionner les ZD dans la base de sondage de ces localités, qui ont par la suite constituées la base de sondage

de l'ESEP-PDI. La base de l'ESEP-PDI comprenait 1 401 ZD réparties entre les régions et le milieu de résidence comme suit.

Tableau 1 : Répartition du nombre des ZD de la base de sondage et de l'échantillon par région et milieu

RÉGION	Nombre de ZD dans la base de sondage			Taille échantillon en nombre de ZD		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
CASCADES	51	120	171	10	10	20
CENTRE-EST	133	149	282	10	10	20
CENTRE-OUEST	114	222	336	5	5	10
CENTRE-SUD	28	212	240	5	5	10
EST	120	55	175	20	20	40
SUD-OUEST	69	128	197	10	10	20
ENSEMBLE	515	886	1 401	60	60	120

L'étude couvre des parties de six (06) régions administratives sur les treize (13) que compte le Burkina Faso. Ces régions sont l'Est, le Centre-Est, le Centre-Sud, le Centre-Ouest, le Sud-Ouest et les Cascades. Il est prévu de produire les résultats dans les régions et suivant le milieu urbain et rural de l'ensemble de la zone d'étude. En conséquence la région a été utilisée comme variable de stratification ; chaque région ayant en son sein une partie considérée comme urbaine et une partie considérée comme rurale.

Le tirage des ZD a été réalisé de manière proportionnelle à leur taille en nombre de ménages au RGPH-5. Chaque fois qu'une ZD a été tirée, une opération d'énumération de ménages a été réalisée afin de mettre à jour la taille de la ZD et d'obtenir une liste de tous les ménages qui y résident. Ensuite les ménages ont été classés en PDI et hôtes. Au second degré, neuf (09) ménages ont été tirés dans chaque catégorie pour constituer l'échantillon de ménages à enquêter dans le cadre de l'ESEP-PDI.

Tableau 2 : Echantillon de l'ESEP-PDI par région, milieu et type de ménage

RÉGION	Milieu	Ménage PDI	Ménage Hôte	Ensemble
EST	Urbain	180	180	360
	Rural	180	180	360
CENTRE-EST	Urbain	90	90	180
	Rural	90	90	180
CENTRE-SUD	Urbain	45	45	90
	Rural	45	45	90

CENTRE-OUEST	Urbain	45	45	90
	Rural	45	45	90
SUD-OUEST	Urbain	90	90	180
	Rural	90	90	180
CASCADES	Urbain	90	90	180
	Rural	90	90	180
ENSEMBLE		1 080	1 080	2 160

▪ De la mise en œuvre de la collecte des données

La collecte des données de l'ESEP-PDI s'est déroulée du 02 au 30 décembre 2024 dans les six (06) régions concernées par l'étude. Sur un échantillon attendu de 2 160 ménages (dont 50% de ménage de PDI), 2 156 ménages ont pu être effectivement enquêtés (dont 1 064 ménages de PDI, soit 49,35%). Les questionnaires des 2 156 ménages ont été entièrement remplis. Lorsqu'après énumération l'équipe mixte a constaté qu'une ZD ne contenait pas assez de ménages de PDI, la ZD concernée a été remplacée par une autre de la même strate disposant d'un nombre conséquent de PDI.

Tableau 3 : Répartition des ménages enquêtés par type de ménage

Type de ménage	Fréquences	Pourcentages	Pourcentages Cumulés
Ménage hôte	1 092	50,5	50,65
Ménage de PDI	1 064	49,35	100,00
Total	2 156	100,00	

La collecte des données a mobilisé douze (12) équipes de collecte et huit (08) superviseurs de l'INSD en plus des superviseurs du HCR. Chacune des douze (12) équipes a été composée de trois (03) agents enquêteurs et d'un (01) contrôleur. Chaque équipe avait à sa charge la collecte des données dans dix (10) ZD en raison de dix-huit (18) ménages par ZD donc cent quatre-vingt (180) ménages au total.

La collecte des données a été précédée d'une formation des agents de collecte aux outils de la collecte. Cette formation a duré six (06) jours et s'est déroulée du 11 au 16 novembre 2024 à Ouagadougou. Quarante (40) agents de collecte ont été formés, et à l'issue de cette formation trente-six (36) ont été retenus pour la collecte. Les quatre (04) autres agents non retenus ont été placés sur une liste d'attente.

▪ Du traitement et de l'analyse des données

Le traitement des données a commencé par l'organisation d'un atelier d'apurement des données, qui s'est tenu du 3 au 14 février 2025 à Ouagadougou. Cet atelier a regroupé treize (13) agents de l'INSD. Les participants ont été répartis en trois (03) groupes de travaux et chaque groupe devait s'occuper des sous-bases de données composées des informations collectées par les différents modules administrés.

L'apurement a consisté en la création de bases pour gérer les données récoltées par chaque section du questionnaire, afin de permettre leur stabilisation par suppression d'éventuels enregistrements vides, des contrôles de cohérence et de validité, la détection et les corrections des valeurs aberrantes, etc. À la fin de l'apurement, les coefficients d'extrapolation (pondération) ont été calculés et les différents tableaux des principaux indicateurs ont été produits.

Le présent rapport étant structuré en six (06) parties comme annoncé dans l'introduction, chaque partie du rapport a été confiée à un (01) ou deux (02) analystes qui ont proposé du contenu narratif et rédactionnel. Le présent rapport a été constitué à partir des différentes propositions échangées entre l'INSD et du HCR, sur la base d'une proposition initiale de l'INSD.

II.2. Méthodologie de la mesure de la pauvreté multidimensionnelle

L'élaboration de l'Indice de Pauvreté Multidimensionnel (IPM) a été réalisée sur la base d'un processus inclusif, et de choix judicieux, de sorte à pouvoir suivre l'évolution de l'indice dans le temps.

■ Aspects méthodologiques de l'IPM

L'IPM du Burkina Faso est fondé sur la méthode de mesure développée par Alkire et Foster (2011). Cette méthode utilise une approche de comptage pour identifier les pauvres. Elle prend en compte les privations dont souffrent les personnes pauvres. Elle est mise en œuvre en suivant les étapes suivantes :

Etape 1 : Détermination de la matrice des réalisations

Pour le calcul de l'IPM, la première étape consiste à sélectionner les indicateurs de bien-être. Une matrice des réalisations, « Y », avec « d » indicateurs sur une population de « n » individus, est ensuite obtenue. Cette matrice consiste en un tableau à double entrée, où les individus sont donnés en ligne et les indicateurs considérés sont spécifiés en colonne. La réalisation d'un individu i pour un indicateur j est notée y_{ij} .

Etape 2 : Détermination de la matrice des privations

Une situation de référence, appelée seuil de privation, est définie pour chaque indicateur. L'ensemble des seuils de privations constitue un vecteur $z = (z_j)_{1 \leq j \leq d}$. Chaque individu a un statut unique, par rapport à un indicateur, et, est identifié comme étant privé, ou non, pour cet indicateur. L'ensemble de ces situations forme la matrice des privations g_0 . L'intersection d'une ligne i et d'une colonne j de la matrice confère le statut de privation de l'individu i , par rapport à l'indicateur j . Si l'individu est en privation, son statut par rapport à l'indicateur est noté « 1 », sinon le statut est noté « 0 ».

$$\text{On a : } g_0 = [g_{ij}^0]_{\substack{1 \leq i \leq n \\ 1 \leq j \leq d}} \quad \text{et} \quad \begin{cases} g_{ij}^0 = 1 & \text{si } y_{ij} < z_j \\ g_{ij}^0 = 0 & \text{sinon} \end{cases}$$

Etape 3 : Détermination de la pondération des indicateurs

La pondération indique l'importance accordée à chaque indicateur. Le poids de l'indicateur j est noté w_j . L'ensemble des poids constitue un vecteur de pondération $w = (w_1, \dots, w_d)$, dont le j ème élément w_j , représente le poids appliqué à l'indicateur j .

Les w_j sont déterminés de telle sorte que $\sum w_j = d$. La pondération est normalisée par l'utilisation d'un vecteur $w' = w/d$, ainsi $\sum w'_j = 1$.

Etape 4 : Cumul des privations

Un vecteur de comptage des privations individuelles, $c = (c_i)_{1 \leq i \leq n}$ est construit à partir de la matrice g^0 , à laquelle la pondération est appliquée. Le vecteur c_i est la somme des privations pondérées subies par un individu i : $c_i = \sum_j w_{ij} g_{ij}^0$

Etape 5 : Identification des pauvres

À cette étape, il est nécessaire de considérer un seuil de pauvreté globale. Ce seuil indique le nombre d'indicateurs (pondérés) dans lesquels, un individu, devrait subir des privations pour être considéré comme pauvre. Les privations cumulées sont comparées à ce seuil de pauvreté. En notant k le seuil, un individu i est identifié comme pauvre, si le cumul de ses privations pondérées est supérieur à k ($c_i \geq k$).

Etape 6 : Agrégation des informations

Après avoir identifié chaque personne comme pauvre ou non pauvre, les informations sont agrégées dans trois indices informatifs :

- a)** L'incidence de la pauvreté (H) : c'est la proportion de personnes identifiées comme étant pauvres de façon multidimensionnelle, également appelée « taux de pauvreté ». Il s'agit de la proportion des personnes dont le score de privation pondéré est égal ou supérieur au seuil de pauvreté. Si q est le nombre de personnes considérées comme pauvre, alors : $H = q/n$.
- b)** L'intensité de la pauvreté (A) : c'est la proportion moyenne des indicateurs dans lesquels les personnes pauvres sont privées, soit le score moyen de privation pour l'ensemble des individus pauvres. Soit $c_i(k) = c_i$ si l'individu i est pauvre, et zéro sinon. On a $A = \sum c_i(k)/q$
- c)** L'indice de pauvreté multidimensionnelle (M0) : c'est le produit de l'incidence par l'intensité. L'IPM est interprété comme le pourcentage de privations que les pauvres subissent, par rapport aux privations totales que connaîtrait la société si toutes les personnes étaient en situation de privation dans tous les indicateurs simultanément.

• Structure de l'IPM du Burkina Faso

Le comité technique national en collaboration avec les experts d'OPHI ont procédé à un examen complet des données disponibles, afin de proposer six (6) structures possibles. Ces structures reposent sur une revue des priorités politiques et de développement du Burkina Faso, comme indiqué dans le Plan National de Développement Économique et Social (PNDES) 2021-2025³ et dans le Rapport National Volontaire (RNV) 2023⁴. Les indicateurs ont été comparés avec ceux existants dans les IPM nationaux officiels d'autres pays de la région africaine. Ces indicateurs ont également été comparés aux indicateurs standards internationaux proposés dans les Objectifs de Développement Durable (ODD) ou dans les directives d'Agences, Fonds et Programmes spécialisés des Nations Unies tels que l'Organisation Internationale du Travail (OIT), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) et le Fonds mondial pour l'Agriculture (FAO).

Les six (6) propositions de structures pour un IPM au Burkina Faso ont été collectivement examinées avec la contribution des ministères sectoriels pour aboutir à une structure avec cinq (05) dimensions que sont : (i) la Santé et sécurité alimentaire, (ii) le Cadre de vie, (iii) la protection sociale/protection de l'enfance, (iv) l'Éducation, et, (v) l'Emploi. Elle comporte au total dix-huit (18) indicateurs. Le système de pondération attribue les mêmes poids aux dimensions, et dans chaque dimension, les indicateurs ont les mêmes poids. Aussi, les seuils de privation sont choisis en se référant à la législation, au PNDES, aux ODD et parfois en se fondant sur le contexte socioéconomique du Burkina Faso. Le consensus entre les différents acteurs a permis d'établir le seuil de pauvreté à 0,5. Cela signifie que pour être considéré comme pauvre, une personne doit être privée pour la moitié des indicateurs de bien-être.

³ Plan National de Développement Économique et Social (PNDES) 2021-2025 - SP-CPSA

⁴ https://www.mrv-burkina.bf/IMG/pdf/rapport_national_volontaire_odd.pdf

Tableau 4 : Structure de l'IMP-National (N-MPI) adaptée au contexte de l'ESEP-PDI

Dimension	Poids de la dimension	Indicateurs	Poids indicateur dans dimension	Poids final
Santé et Sécurité Alimentaire	1/5	Distance par rapport au centre de santé le plus proche	1/4	1/20
		Moyen de protection contre les piqûres de moustique	1/4	1/20
		Disponibilité dans le ménage d'une eau de source améliorée	1/4	1/20
		Sécurité alimentaire du ménage	1/4	1/20
Cadre de vie	1/5	Mode de débarrassement des excréments	1/8	1/40
		Mode d'évacuation des eaux usées	1/8	1/40
		Type de lieu d'aisance principal	1/8	1/40
		Nature du matériau du bâtiment principal	1/8	1/40
		Mode d'évacuation des excréments	1/8	1/40
		Source d'énergie pour éclairage	1/8	1/40
		Surpeuplement	1/8	1/40
		Possession de biens	1/8	1/40
Protection sociale / Protection de l'enfance	1/5	Possession d'un acte naissance	1/3	1/15
		Mariage des enfants	1/3	1/15
		Travail des enfants	1/3	1/15
Éducation	1/5	Alphabétisation	1/3	1/15
		Fréquentation scolaire	1/3	1/15
		Achèvement du post primaire	1/3	1/15

Emploi	1/5	Sous-emploi	1/3	1/15
		Qualité d'emploi	1/3	1/15
		NEET	1/3	1/15

La structure de l'IPM national comporte cinq (05) dimensions et vingt-deux (22) indicateurs. Cependant pour cette étude, il n'a pas été possible de calculer l'indicateur « Prévoyance sociale » de la dimension « protection sociale/protection de l'enfance ». La structure utilisée ici comporte donc vingt-et-un (21) indicateurs.

III. PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION DE L'ÉTUDE

Cette partie présente les informations sur les caractéristiques de la population de l'étude et des ménages enquêtés. Ces caractéristiques socio-économiques fournissent un aperçu des conditions de vie de la population étudiée et permettent une meilleure analyse des indicateurs. Elles donnent par ailleurs une indication approximative de la représentativité de l'enquête.

III.1. Caractéristiques socio-démographiques

Le Tableau 5 présente la répartition de la population de l'étude, par statut, selon le sexe, le milieu et la région de résidence. Dans l'ensemble des localités concernées par l'enquête, la population cible s'élève à 1 171 217 résidents. Cette population est composée à 73,6% d'hôtes et à 26,4% de PDI. La désagrégation par sexe indique une prédominance numérique des femmes dans les localités de l'étude, surtout au sein des PDI. En effet, les personnes de sexe féminin représentent 56,0% de la population des PDI pendant que dans la population hôte, cette proportion est de 51,8%. Par ailleurs, dans la population des PDI, la proportion des enfants (moins de 17 ans) est plus importante, comparativement à celle dans la population hôte (58,3% d'enfants parmi les PDI contre 51,8% au sein de la population hôte). Il découle alors de ces statistiques que les femmes et les enfants sont plus représentés dans la population de PDI que dans celle des hôtes. Ceci est tout à fait conforme aux données sur l'enregistrement des PDI au Burkina Faso, et plus généralement, aux données sur les effectifs de personnes déplacées enregistrées par le HCR dans la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

En termes de répartition géographique, la population d'étude réside majoritairement (58,4%) en milieu rural. En considérant le statut de la population, il apparaît que la majorité des PDI est installée en zone urbaine (52,3%). Aussi, c'est dans les localités de la région du Centre-Est que la plus forte proportion de PDI est enregistrée (28,0% de l'ensemble des PDI des localités de la collecte). La région des Cascades est la moins représentée en termes de population de PDI au sein de cette étude (8,5%).

Tableau 5 : Répartition de la population selon des caractéristiques socio-démographiques

	Population de ménages hôte		Population de ménages PDI		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Ensemble	862 411	73,6	308 806	26,4	1 171 217	100,0
Sexe de l'individu						
Masculin	415 898	48,2	135 860	44,0	551 758	47,1
Féminin	446 513	51,8	172 946	56,0	619 459	52,9
Total	862 411	100,0	308 806	100,0	1 171 217	100,0
Milieu de résidence						
Urbain	325 780	37,8	161 646	52,3	487 426	41,6
Rural	536 631	62,2	147 160	47,7	683 791	58,4
Total	862 411	100,0	308 806	100,0	1 171 217	100,0
Région de résidence						
Cascades	138 891	16,1	26 172	8,5	165 063	14,1
Centre-Est	162 775	18,9	86 435	28,0	249 210	21,3
Centre-Ouest	198 048	23,0	43 774	14,2	241 822	20,6
Centre-Sud	173 913	20,2	26 537	8,6	200 450	17,1
Est	80 964	9,4	63 382	20,5	144 346	12,3
Sud-Ouest	107 820	12,5	62 506	20,2	170 326	14,5
Total	862 411	100,0	308 806	100,0	1 171 217	100,0
Âge						
Moins de 18 ans	446 800	51,8	180 136	58,3	626 936	53,5
18 ans ou plus	415 611	48,2	128 670	41,7	544 281	46,5
Total	862 411	100,0	308 806	100,0	1 171 217	100,0

Le tableau 6 présente la population d'étude de 12 ans et plus, selon leur état matrimonial au moment de la collecte. Globalement, la majorité des personnes de 12 ans et plus est mariée ou en union. La structure de la population hôte, et celle de la population PDI sont quasiment similaires du point de vue de l'état matrimonial. On note cependant une légère prédominance de la polygamie au sein de la population hôte, par rapport à la population PDI.

Les cas d'union libre et de veuvage sont plus fréquents chez les personnes déplacées internes (PDI), que chez les populations hôtes. Ceci pourrait refléter les réalités des ménages directement affectés par les déplacements forcés, à la suite desquels les familles se recomposent ou subissent des pertes de partenaires, notamment à la suite des attaques terroristes.

Tableau 6 : Répartition de la population selon l'état matrimonial

Situation matrimoniale des personnes de 12 ans ou plus	Ménage hôte		Ménage PDI		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Célibataire (jamais marié)	212 209	38,5	59 152	34,2	271 361	37,4
Marié(e) monogame	4 221 478	40,1	68 022	39,3	289 500	39,9
Marié(e) polygame	75 395	13,7	28 964	16,7	104 359	14,4
Union libre	14 463	2,6	5 558	3,2	20 021	2,8
Veuf(ve)	24 691	4,5	10 134	5,9	34 825	4,8
Divorcé(e)	2 383	0,4	588	0,3	2 971	0,4
Séparé(e)	1 202	0,2	542	0,3	1 744	0,2
Total	551 821	100,0	172 960	100,0	724 781	100,0

En considérant le type de déplacement effectué par la population des PDI, il apparaît que la plupart des PDI (80,1%) sont à leur premier déplacement. Celles qui sont à leur 2^e déplacement représentent 19,8% de l'ensemble des PDI. Parallèlement, 0,1% des PDI enquêtés ont respectivement déclaré avoir procédé à des déplacements retour, ainsi que des déplacements pendulaires.

Tableau 7 : Répartition de la population des PDI selon le type de déplacement

Type de déplacement subi par les PDI	Fréquence	Pourcentage
Déplacement primaire	244 200	80,1
Déplacement secondaire	60 268	19,8
Déplacement retour	179	0,1
Mouvement pendulaire	390	0,1
Ensemble	305 037	100,0

Dans l'ensemble, près d'une personne sur cinq (78,9%) possède au moins un document d'identification. La non-possession de document est plus importante chez les PDI (23,0%) en comparaison aux communautés hôtes (20,5%). Cette situation peut entraver leurs accès à divers services notamment les services sociaux de base, ainsi qu'au foncier.

Tableau 8 : Répartition de la population selon la possession de documents d'identification

Possession de document	Ménage hôte		Ménage PDI		Total	
	N	%	N	%	N	%
Aucun document	97 987	20,5	33 938	23,0	131 925	21,1
Au moins un document	379 552	79,5	113 606	77,0	493 158	78,9
Total	477 539	100,0	147 544	100,0	625 083	100,0

III.2. Education, santé et emploi

Les résultats contenus dans le Tableau 9 indiquent que la majorité de la population de l'étude, âgée de 3 ans ou plus, ne dispose d'aucun niveau d'instruction (58,4%). 0,5% de cette population a atteint le niveau secondaire, post-secondaire et supérieur (4,1%). La population PDI enquêtée ne disposant d'aucun niveau d'instruction est proportionnellement plus élevée (69,4%), en comparaison aux communautés hôtes enquêtées (54,5%).

Tableau 9 : Répartition de la population de 3 ans selon le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Ménage hôte		Ménage PDI		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Aucun niveau	426 410	54,5	191 310	69,4	617 720	58,4
Maternelle	4 785	0,6	646	0,2	5 431	0,5
Primaire	216 966	27,7	61 179	22,2	278 145	26,3
Post-Primaire	95 974	12,3	17 283	6,3	113 257	10,7
Secondaire	25 496	3,3	3 883	1,4	29 379	2,8
Post-secondaire	3 233	0,4	366	0,1	3 599	0,3
Supérieur	9 215	1,2	1 052	0,4	10 267	1,0
Total	782 079	100,0	275 719	100,0	1 057 798	100,0

Au cours de l'enquête, des informations relatives à la catégorie socioprofessionnelle ont été collectées, pour toutes les personnes âgées de 6 ans ou plus. Les résultats consignés dans le tableau renseignent que globalement, 39,2% de la population de l'enquête ne fait pas partie de la population active. Ceux qui exercent une activité économique le font majoritairement à leur propre compte (25,1%), ou au sein de la famille (26,2%). Cette structure de la population selon la catégorie socioprofessionnelle est similaire, aussi bien chez les PDI que chez les populations

hôtes. Cependant, une proportion plus importante de personnes sans emploi est relevée chez les PDI (42,6%), comparativement à la population hôte (38%).

Tableau 10 : Répartition de la population selon la catégorie socioprofessionnelle

Catégorie socioprofessionnelle Des personnes de 6 ans ou plus	Population hôte		Population PDI		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Cadre supérieur	1 0710	0,2	-	-	1 071	0,1
Cadre moyen/agent de maîtrise	9 391	1,3	442	0,18	9 833	1,0
Ouvrier ou employé qualifié	4 677	0,6	255	0,1	4 932	0,5
Ouvrier ou employé non qualifié	16 549	2,3	11 779	4,7	28 328	2,9
Manœuvre	6 568	0,9	3 501	1,4	10 069	1,0
Aide-ménagère	1 965	0,3	1 671	0,7	3 636	0,4
Stagiaire ou Apprenti rémunéré	8 437	1,2	5 188	2,1	13 625	1,4
Stagiaire ou Apprenti non rémunéré	1 122	1,5	5 568	2,2	16 788	1,7
Travailleur familial	203 008	27,9	53 138	21,2	256 146	26,2
Travailleur pour compte propre	183 665	25,2	61 431	24,5	245 096	25,1
Patron/Employeur	4 594	0,6	810	0,3	5 404	0,6
Hors-main d'œuvre et chômeur	276 976	38,0	106 582	42,6	383 558	39,2
Ensemble	728 121	100,0	250 365	100,0	978 486	100,0

III.3. Caractéristiques du logement

Les maisons individuelles simples, qu'elles soient en dur ou en banco (terre battue), demeurent les types de logement les plus courants. En effet, 46,4% des ménages disposent de maisons individuelles simples en dur ; tandis que 30,1% disposent de maison individuelle simples en banco. Les immeubles d'habitation à plusieurs niveaux et appartements sont peu fréquents dans la zone d'étude. Par ailleurs, les cases en pailles sont plus fréquentes chez les ménages PDI (7,2%) comparativement aux ménages hôtes (2,6%). Les tentes /RHU (maisons préfabriquées) sont en outre exclusivement utilisés par les ménages PDI. Au regard de ces résultats, les PDI enquêtés semblent plus sujettes aux formes d'habitat précaire.

Tableau 11 : Répartition des ménages selon le type de logement

Type du logement actuel	Ménage hôte		Ménage PDI		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Maison moderne (Villa)	6 640	3,8	509	0,8	7 149	3,0
Immeuble/appartement	955	0,5	-	0	955	0,4
Maison individuelle simple en dur	80 834	46	28 724	47,7	109 558	46,4
Célibatérium	12 513	7,1	3 990	6,6	16 503	7,0
Maison individuelle simple en banco	55 861	31,8	15 124	25,1	70 985	30,1
Maison traditionnelle en banco	14 389	8,2	5 810	9,7	20 199	8,6
Case/paille	4 618	2,6	4 330	7,2	8 948	3,8
Tente/RHU (maisons préfabriquées)	-	0	1 469	2,4	1 469	0,6
Autre	-	0	251	0,4	251	0,1
Ensemble	175 810	100,0	60 207	100,0	236 017	100,0

Suivant le statut d'occupation, trois ménages sur cinq enquêtés sont propriétaires ou copropriétaires de leurs logements. Près d'un ménage enquêté sur cinq est locataire (19%) est locataire, et également un ménage sur cinq (20%) est logé gratuitement. La proportion de ménages logés gratuitement est nettement plus importante chez les ménages de PDI (39% contre 14% chez les ménages hôtes) ; corroborant les données qualitatives attestant de la solidarité des communautés hôtes qui accueillent des PDI au sein de leur foyer dans les régions couvertes par cette étude. Notons également que 39% (deux ménages PDI sur cinq) payent un loyer pour le logement qu'ils occupent.

Tableau 12 : Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement

Statut d'occupation	Type de ménage			
		Ménage hôtes	Ménage de PDI	Ensemble
Propriétaire ou copropriétaire	Effectif	129 546	12 886	142 432
	Pourcentage (%)	73,7	21,4	60,4
Locataire	Effectif	21 067	23 457	44 524
	Pourcentage (%)	12,0	39,0	18,9
Logé gratuitement	Effectif	24 627	23 386	48 013
	Pourcentage (%)	14,0	38,9	20,3
Autre	Effectif	570	478	1 048
	Pourcentage (%)	0,3	0,8	0,4
Ensemble	Effectif	175 810	60 207	236 017
	Pourcentage (%)	100,0	100,0	100,0

Dans les localités ayant fait l'objet de l'étude, trois ménages sur quatre (76,3%) ont accès à de l'eau potable. La proportion est moindre en ce qui concerne l'accès à l'électricité (56,7%), et aux sanitaires améliorés (18,3%). Par ailleurs, ces trois indicateurs sont moins élevés en milieu rural et chez les ménages de PDI. Suivant les régions, l'eau potable est plus accessible dans le Centre-Sud et l'électricité dans les Cacades. Quant aux sanitaires améliorés, elles sont plus répandues dans les Cacades et le Centre-Est.

Tableau 13 : Répartition des ménages selon l'accès à services sociaux de base

Sous-groupes	Proportion des ménages ayant accès à l'eau potable (%)	Proportion des ménages ayant accès à l'électricité (%)	Proportion des ménages ayant accès à un sanitaire amélioré (%)	Nombre moyen de personnes par pièce du logement (%)
Ensemble	76,3	56,7	18,3	2,6
Milieu de résidence				
Urbain	73,5	66,9	28,2	2,3
Rural	78,5	48,7	10,3	2,8

Région de résidence				
Cascades	47,3	83,3	37,6	2,3
Centre-Est	78,0	51,8	37,4	2,5
Centre-Ouest	78,0	50,1	0,7	2,2
Centre-Sud	89,5	52,5	1,5	3,5
Est	81,8	51,3	25,8	2,7
Sud-Ouest	75,2	63,0	16,4	2,3
Type de ménage				
Ménage hôte	74,6	64,7	18,9	2,4
Ménage PDI	81,3	33,3	16,7	3,2

III.4. Possession d'actifs par les ménages

Parmi les biens listés, le téléphone demeure le type d'actif possédé par les ménages enquêtés le plus répandu, tant au sein des ménages hôtes que PDI. Plus de neuf ménages sur dix (92,2%) en possèdent un ; témoignant d'un fort taux de pénétration des moyens de télécommunications. En outre, le vélo demeure le moyen de locomotion le plus répandu (70,2%), avant la moto (51,2%). La voiture et l'ordinateur constituent des biens rares, relativement peu possédés par les ménages : moins de 2% des ménages possèdent l'un ou l'autre de ces biens. À l'exception du vélo, l'ensemble de ces biens sont plus possédés par les ménages évoluant en milieu urbain. Aussi, tous ces biens sont moins fréquemment possédés par les ménages PDI, comparativement aux ménages hôtes. De manière générale, les ménages PDI disposent de moins d'actifs relevant de moyens – et donc de capacités – de cuisson, d'information et de communication, ainsi que de mobilité, en comparaison aux communautés hôtes.

Tableau 14 : Proportion des ménages possédant des actifs donnés

Sous-groupes	Bon-bonne de gaz (%)	Foyer amélioré (%)	Radio, téléviseur (%)	Voiture (%)	Moto (%)	Vélo (%)	Téléphone (%)	Ordinateur (%)
Ensemble	15,9	5,1	37,2	1,7	51,2	70,2	92,2	1,4
Milieu de résidence								
Urbain	28,1	6,3	42,4	3,8	56,4	64,8	93,9	3,0
Rural	6,5	4,3	33,3	0,1	47,2	74,3	90,9	0,2
Région de résidence								
Cascades	24,7	23,1	57,3	2,9	62,0	63,4	97,7	2,6

Centre-Est	19,4	3,7	43,1	3,0	49,1	72,5	90,9	1,1
Centre-Ouest	9,6	2,7	24,3	0,7	49,5	79,0	95,5	1,4
Centre-Sud	11,0	0,6	40,8	0,8	58,5	83,6	88,6	-
Est	15,1	1,2	39,1	2,2	46,3	76,2	96,4	3,5
Sud-Ouest	20,0	5,6	30,6	1,0	45,6	40,4	85,3	0,8
Type de ménage								
Ménage hôte	18,7	5,7	44,0	2,3	58,7	75,7	92,7	1,9
Ménage PDI	7,7	3,4	17,7	0,1	29,1	54,2	90,8	0,0

III.5. Accès aux services sociaux de base

L'accès aux services sociaux de base est variable selon le type de service, le lieu de résidence. En effet, 92,7% des ménages enquêtés disposent d'une école primaire, située à moins de 30 minutes de leur logement ; tandis que cette prévalence n'est évaluée qu'à respectivement 55,5% pour les lycées/collèges et 59,8% pour les centres de santé. Les centres d'alphabétisation demeurent peu fréquents (accessibles à seulement 8,3% des ménages). Ces services sont nettement plus accessibles en milieu urbain, à l'exception des écoles primaires. L'accessibilité aux services varie légèrement selon que les ménages soient hôtes ou PDI. En comparaison aux ménages hôtes, les ménages PDI enquêtés ont sensiblement moins accès à l'école primaire (-1,7%), aux collèges/lycées (-0,1%), et aux centres d'alphabétisation (-3,6%). En comparaison aux ménages PDI, les ménages hôtes ont moins accès aux centres de santé (-3,7%).

Tableau 15 : Proportion des ménages ayant accès à des services sociaux

Sous-groupes	Ecole primaire (%)	Collège, Lycée (%)	Centre de santé (%)	Centre d'alphabétisation (%)
Ensemble	92,7	55,5	59,8	8,3
Milieu de résidence				
Urbain	92,3	76,4	67,9	11,9
Rural	93,0	39,3	53,6	5,5
Région de résidence				
Cascades	97,6	78,8	84,9	26,0
Centre-Est	78,0	33,7	51,2	0,4
Centre-Ouest	97,7	54,9	55,7	-
Centre-Sud	97,7	31,9	31,9	13,5

Est	97,4	75,7	67,1	11,0
Sud-Ouest	92,9	77,2	81,9	12,5
Type de ménage				
Ménage hôte	93,1	55,5	58,9	9,2
Ménage PDI	91,4	55,4	62,6	5,6

IV. ANALYSE DE LA PAUVRETÉ MULTIDIMENSIONNELLE

L'analyse des indicateurs socioéconomiques des personnes déplacées internes et des communautés hôtes est au cœur d'étude. A cet égard, les indicateurs de la pauvreté multidimensionnelle ont été identifiés comme les plus appropriés pour l'analyse au regard du fait qu'ils traduisent des privations subies par les ménages (population). Ce point du rapport aborde l'analyse des trois principaux indicateurs de la pauvreté multidimensionnelle que sont l'incidence de la pauvreté, c'est-à-dire le nombre de ménages multidimensionnellement pauvres, l'intensité de la pauvreté (nombre moyen de privations subies par les ménages pauvres) et en fin l'indice de pauvreté multidimensionnelle.

IV.1. Analyse des privations subies par les ménages

Compte tenu du volume du tableau sur les indicateurs de privations (21 indicateurs), le tableau a été mis en annexe du document. Pour plus d'information sur l'ensemble des privations subies par les ménages se référer au tableau B1 dans les annexes. L'évacuation des eaux usées est la première privation pour les ménages (98,5%) hôtes et PDI enquêtés. S'ensuivent des privations relatives à la qualité de l'emploi (97,4%), et à l'achèvement du post primaire (95,1%). Pour l'ensemble des indicateurs, les zones rurales sont plus défavorisées que les zones urbaines sauf pour le NEET (Not in Employment, in Education and in Training). Par exemple, en comparaison aux zones urbaines, les zones rurales sont plus défavorisées en ce qui concerne la distance par rapport aux centres de santé (54,3% contre 45,1%), l'utilisation d'une protection contre les moustiques (38% contre 28,3%) et la disponibilité d'eau améliorée (15,9% contre 7,4%). Mais les zones urbaines ont un taux plus élevé de NEET (10,1% contre 4,5%).

Alors que dans les autres régions, l'évacuation des eaux usées, la qualité de l'emploi et l'achèvement du post primaire demeurent les principales privations auxquelles font face les ménages, les ménages du Centre-Ouest sont majoritairement privés du type de lieu d'aisance (99,3%) et du mode d'évacuation des excréments (100%).

Les ménages dirigés par une femme sont davantage touchés par l'insécurité alimentaire, la privation d'un lieu d'aisance adéquat, une source d'éclairage propre et la possession de biens ; en comparaison aux ménages dirigés par un homme. Les principales privations demeurent le mode d'évacuation des eaux usées, la qualité de l'emploi et l'achèvement du post-primaire. Les ménages PDI sont les plus privés dans la majorité des indicateurs, sauf le sous-emploi. Les privations qui les affectent le plus sont le mode d'évacuation des eaux usées, la qualité de l'emploi et l'achèvement du post-primaire.

IV.2. La géographie de la pauvreté

La pauvreté multidimensionnelle est très répandue, touchant la majorité de la population enquêtée. En effet, 8 personnes sur 10 vivent dans la pauvreté multidimensionnelle. Ces pauvres subissent en moyenne 56% des privations considérées. Cela démontre la profondeur

de la pauvreté multidimensionnelle au sein de la population enquêtée. La combinaison de l'incidence et de l'intensité élevée de la pauvreté multidimensionnelle conduit à un indice de pauvreté multidimensionnelle très élevé au sein de l'ensemble de la population enquêtée (44,5%).

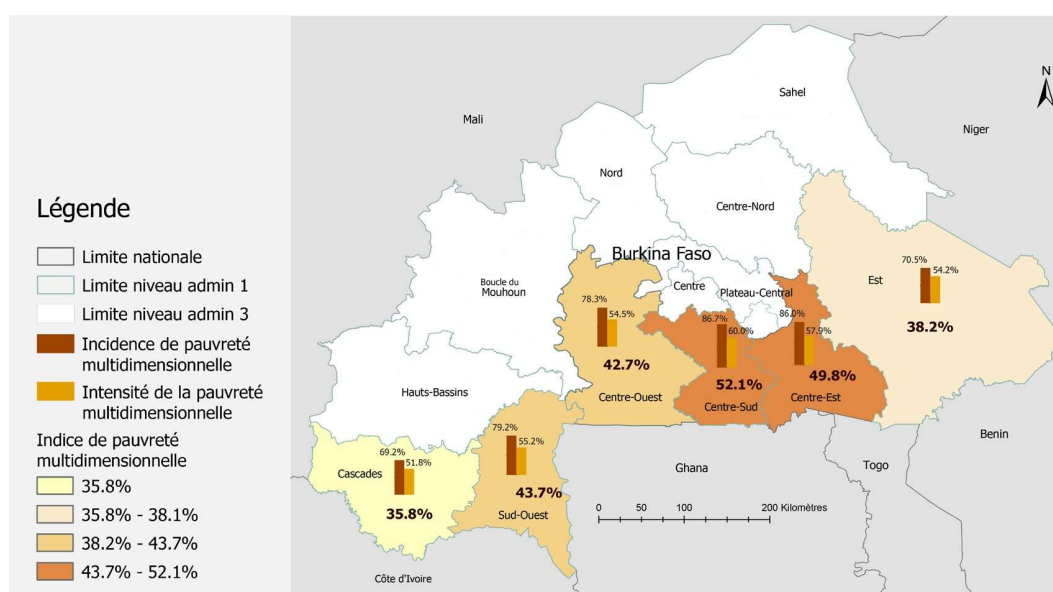
La pauvreté multidimensionnelle est inégalement répartie selon le milieu de résidence. Son incidence est plus élevée en milieu rural (88,3%), qu'en milieu urbain (68,3%). Son intensité est aussi plus élevée en milieu rural (57,7%), qu'en milieu urbain (53,2%). Ces disparités entre milieu de résidence conduisent à un IPM très élevé en milieu rural (50,9), comparativement au milieu urbain (36,2).

Cette hétérogénéité se manifeste aussi selon les régions administratives. Toutes les régions ont des incidences de pauvreté élevées mais la région des Cascades est la moins pauvre, avec une incidence de la pauvreté multidimensionnelle chiffrée à 69,2% alors que la région la plus pauvre est le Centre-Sud (86,7%). L'intensité de la pauvreté multidimensionnelle varie peu, allant de 51,8% dans la région des Cascades à 60,0% dans la région du Centre-Sud. Cette situation fait des Cascades la région ayant l'IPM le plus faible (35,8) et du Centre-Sud la région ayant l'IPM le plus élevé (52,1).

Tableau 16 : Indicateurs de pauvreté multidimensionnelle par zone

Sous-groupes	Incidence de pauvreté multidimensionnelle (H) (%)	Intensité de la pauvreté multidimensionnelle (A) (%)	Indice de pauvreté multidimensionnelle (M0) (%)
Ensemble	79,4	56,0	44,5
Milieu de résidence			
Urbain	68,0	53,2	36,2
Rural	88,3	57,7	50,9

Carte 2 : Indicateurs de pauvreté multidimensionnelle par zone



IV.3. La pauvreté selon le statut du ménage

L'incidence de la pauvreté multidimensionnelle des ménages dirigés par un homme est très proche de celui des ménages dirigés par une femme. En effet, dans ces deux (02) catégories de population, quatre ménages sur cinq sont multidimensionnellement pauvres. L'intensité de la pauvreté varie peu, selon que le ménage soit dirigé par un homme ou une femme (56%). De ce fait, ces deux (02) catégories de population ont un IPM presque égal (44,2 pour les hommes et 45,5 pour les femmes).

En revanche, la plus grande disparité dans l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle apparaît selon que le ménage soit PDI ou hôte. En effet, la pauvreté multidimensionnelle affecte 74,9% des ménages hôtes contre 92,6% de ménages de PDI ; soit un écart de 17,7 points de pourcentage générés par le statut du ménage, et imputables au déplacement forcé. La pauvreté multidimensionnelle est aussi plus ancrée dans la population des ménages PDI, en ce sens que son intensité est de 60,7% pour eux contre 54,0% pour les ménages hôtes. Cette situation conduit à un IPM plus élevé pour les ménages PDI (56,2), par rapport aux ménages hôtes (40,5). En d'autres termes, un ménage PDI subit en moyenne 56,2% des privations pendant qu'un ménage hôte subit en moyenne 40,5% des privations ; soit 15,7 points de pourcentage également générés par le statut du ménage, et imputables au déplacement forcé. En comparaison aux ménages hôtes, les ménages PDI font face à une pauvreté multidimensionnelle à l'incidence (+17,7%) et à l'intensité (+6,7%) plus élevée, et donc à un indice de pauvreté multidimensionnelle plus élevé (+15,7%).

Tableau 17 : Indicateurs de pauvreté multidimensionnelle par genre et type de ménage

Sous-groupes	Incidence de pauvreté multidimensionnelle (H) (%)	Intensité de la pauvreté multidimensionnelle (A) (%)	Indice de pauvreté multidimensionnelle (M0) (%)
Sexe du chef de ménage			
Homme	78,9	56,0	44,2
Femme	81,1	56,1	45,5
Type de ménage			
Ménage hôte	74,9	54,0	40,5
Ménage de PDI	92,6	60,7	56,2

IV.4. Analyse des contributions des indicateurs à la pauvreté

La pauvreté multidimensionnelle a une incidence élevée au sein de la population. Cela est largement imputable au niveau d'éducation faible de la population. En effet, l'éducation contribue à 28,5% à la formation de la pauvreté multidimensionnelle. Dans cette dimension, les indicateurs comme l'achèvement du préscolaire (11,8%) et l'alphabétisation (10,9%) de la population sont les principaux contributeurs. Une autre dimension déterminante dans la formation de l'IPM est le cadre de vie, à hauteur de 24,5%. Dans cette dimension, le mode d'évacuation des eaux usées (4,4%), le type de lieu d'aisance principale (4,2%) et le mode d'évacuation des excréments (4,4%) sont les indicateurs qui contribuent le plus à la formation de la pauvreté multidimensionnelle. Une troisième dimension contribue de façon importante à la formation

de la pauvreté multidimensionnelle. Il s'agit de l'emploi avec une contribution de 22,6%. Cela s'explique par le fait que le sous-emploi (9,8%) et la qualité de l'emploi (11,8%) font partie des indicateurs qui contribuent le plus à la formation de la pauvreté multidimensionnelle.

Tableau 18 : Contribution des indicateurs à la pauvreté multidimensionnelle

NOM	LIBELLE	CONTRIBUTION (%)
TOTAL		100,0
DIMENSION 1	Santé et sécurité alimentaire	14,5
Dim1Indic1	Distance par rapport au centre de santé le plus proche	5,3
Dim1Indic2	Moyen de protection contre les piqûres de moustique	3,6
Dim1Indic3	Disponibilité dans le ménage d'une eau de source améliorée	1,2
Dim1Indic4	Sécurité Alimentaire du ménage	4,4
DIMENSION 2	Cadre de vie	24,5
Dim2Indic1	Mode de débarrasement des excréments	3,8
Dim2Indic2	Mode d'évacuation des eaux usées	4,4
Dim2Indic3	Type de lieu d'aisance principal	4,2
Dim2Indic4	Nature du matériau du bâtiment principal	1,3
Dim2Indic5	Mode d'évacuation des excréments	4,1
Dim2Indic6	Source d'énergie pour éclairage	2,3
Dim2Indic7	Surpeuplement	1,3
Dim2Indic8	Possession de biens	3,1
DIMENSION 3	Protection sociale/Protection de l'enfance	9,9
Dim3Indic1	Possession d'un acte naissance	3,0
Dim3Indic2	Mariage des enfants	4,2
Dim3Indic3	Travail des enfants	2,7
DIMENSION 4	Education	28,5
Dim4Indic1	Alphabétisation	10,9
Dim4Indic2	Fréquentation scolaire	5,8
Dim4Indic3	Achèvement du post primaire	11,8
DIMENSION 5	Emploi	22,6
Dim5Indic1	Sous-emploi	9,8
Dim5Indic2	Qualité d'emploi	11,8
Dim5Indic3	NEET	0,9

IV.5. Bref aperçu sur la pauvreté subjective

Lorsqu'on se donne pour ambition d'analyser la pauvreté dans une population, plusieurs options s'offrent à l'analyse. L'une de ces options est l'approche subjective de la pauvreté, contrairement à la mesure objective (pauvreté monétaire et pauvreté multidimensionnelle).

L'approche subjective de la pauvreté donne la latitude à l'enquête d'apprécier sa propre situation au regard des ressources en sa possession.

Dans le cadre de cette étude, en plus de la pauvreté multidimensionnelle traitée ci-dessous, il a été donné aux enquêtés d'apprécier eux-mêmes leur propre situation de pauvreté. Le tableau 19 ci-dessous donne quelques statistiques sur l'autoévaluation des ménages sur leur situation de pauvreté.

A la lecture du tableau, on appréhende une appréciation différenciée de la situation de pauvreté selon que le ménage est PDI ou hôte. Les ménages de PDI trouvent leur situation très précaire. En effet, 78% des ménages de PDI trouvent qu'ils vivent difficilement ou très difficilement contre seulement 28% pour les ménages hôtes. De plus, neuf ménages de PDI sur dix (89,5%) s'estiment être pauvres ou très pauvres. Cette proportion est de six ménages sur dix (62,6%) chez les ménages hôtes.

Tableau 19 : Statistiques d'autoévaluation de la pauvreté selon le type de ménage

Etant donné le revenu de votre ménage, vous estimez que vous vivez							
Type de ménage	Bien (%)	Assez bien (%)	Passablement (%)	Difficile (%)	Très difficile (%)	Ne sait pas (%)	Total (%)
Ménage hôte	2,8	11,4	57,4	23,6	4,4	0,5	100,0
Ménage de PDI	0,3	2,8	17,3	48,5	29,6	1,6	100,0
Ensemble	2,1	9,2	47,2	29,9	10,8	0,8	100,0
Classement du ménage sur une échelle de bien-être allant de pauvre à riche							
Type de ménage	Très riche (%)	Riche (%)	Moyen (%)	Pauvre (%)	Très pauvre (%)	Ne sait pas (%)	Total (%)
Ménage hôte	0,1	0,7	36,0	57,4	5,2	0,8	100,0
Ménage de PDI	-	0,2	7,8	58,5	31,0	2,6	100,0
Ensemble	0,1	0,6	28,8	57,6	11,7	1,2	100,0

V. SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, FILETS DE SÉCURITÉ ET STRATÉGIE DE SUBSISTANCE

Le Plan d'Action du Sommet Mondial sur l'Alimentation en 1996⁵ indique que « la sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active ». La sécurité alimentaire s'appuie sur quatre (04) piliers principaux : (i) la disponibilité, (ii) l'accessibilité, (iii) l'utilisation, et, (iv) la stabilité.

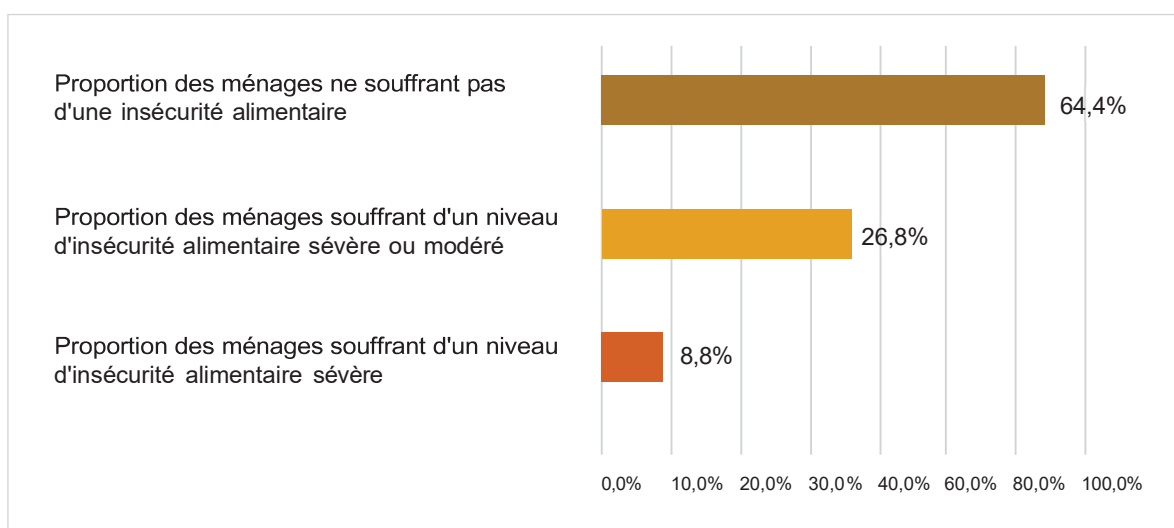
V.1. Analyse du niveau de l'insécurité alimentaire

Les données FIES⁶ sont utilisées pour estimer la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée et celle de l'insécurité alimentaire grave. Pour l'insécurité alimentaire modérée, les personnes entrant dans cette catégorie sont celles qui manquent d'argent, ou de ressources, pour une alimentation saine, celles qui ne sont pas sûres de pouvoir se procurer des aliments, et, celles qui ont probablement sauté des repas ou parfois manqué de nourriture.

L'insécurité alimentaire sévère concerne, quant à elle, les personnes à court de nourriture, ou, qui sont restées une journée entière (ou plusieurs journées entières) sans manger. Ces personnes souffrent par conséquent de la faim.

Un peu plus du tiers de la population enquêtée (35,6%) vit dans une situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave dont 8,8% dans une situation d'insécurité alimentaire grave. Cela signifie que la proportion des individus ayant fait face à de graves privations alimentaires, y compris le fait de ne pas avoir mangé pendant une journée entière, ou plus, (insécurité alimentaire sévère) représente 8,8% de la population totale de l'étude.

Graphique 1 : Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou sévère basée sur la FIES



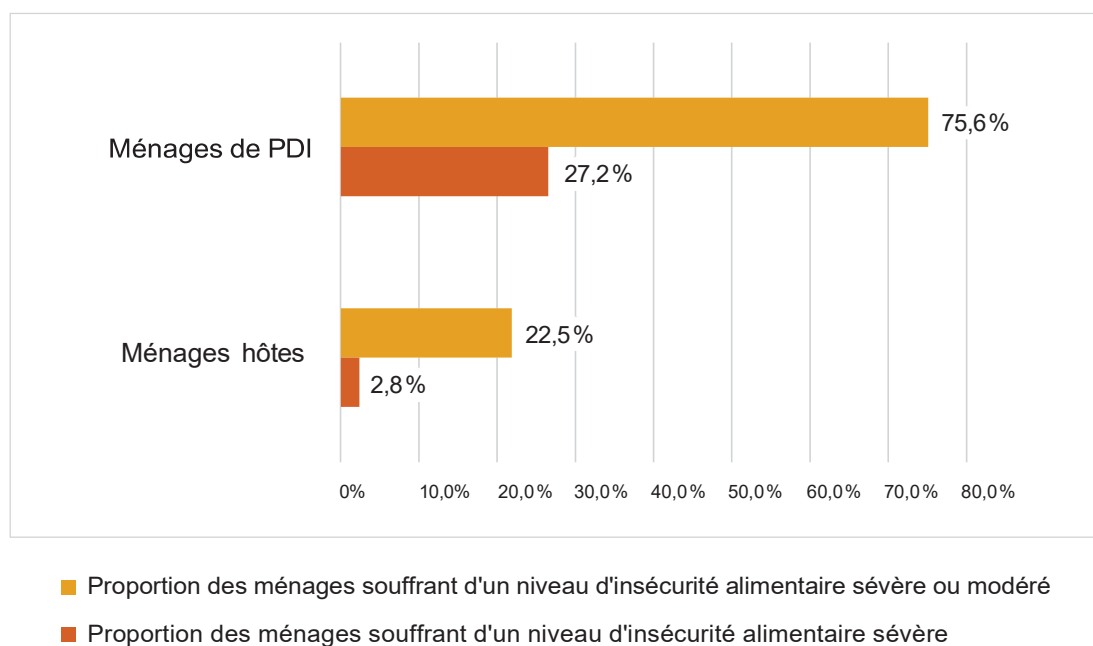
⁵ Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale

⁶ Food Insecurity Experience Scale (FIES) – Application de l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue

Insécurité alimentaire et typologie des ménages

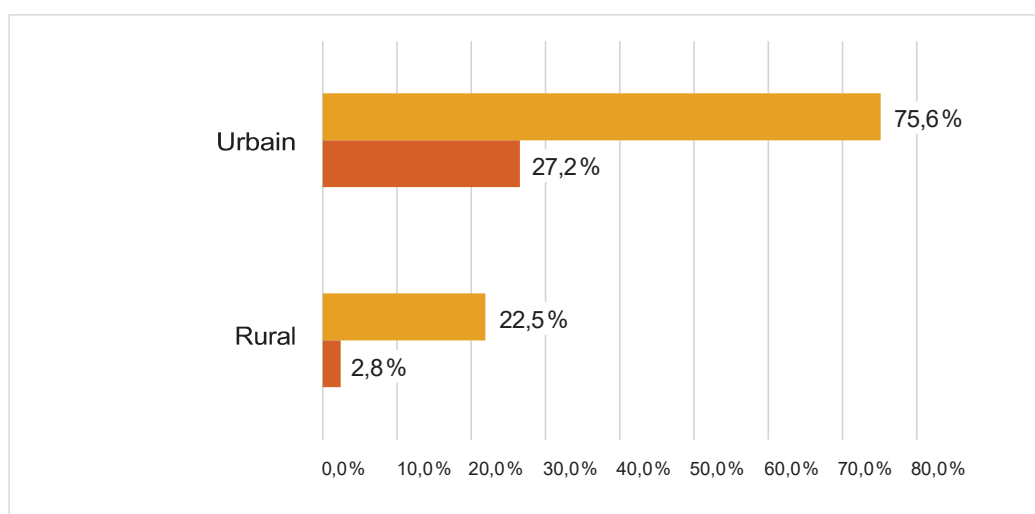
L'insécurité alimentaire sévère ou modérée est plus élevée dans les ménages PDI (75,6%, soit plus de 3 ménages sur 4), que dans les ménages hôtes (22,5%, soit moins d'un ménage sur quatre). La même situation est observée pour l'insécurité alimentaire sévère. Un peu plus d'un ménage PDI sur quatre (27,2%) vit dans une situation d'insécurité alimentaire sévère, contre moins de trois ménages hôtes sur cent, soit 2,8%.

Graphique 2 : Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou sévère basée sur la FIES selon la typologie des ménages



La prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave, est plus élevée en milieu urbain (39,4%) qu'en milieu rural (32,1%). Dans les zones concernées par l'étude, l'insécurité alimentaire sévère touche 11,7% des individus en milieu urbain, contre 6,9% en milieu rural.

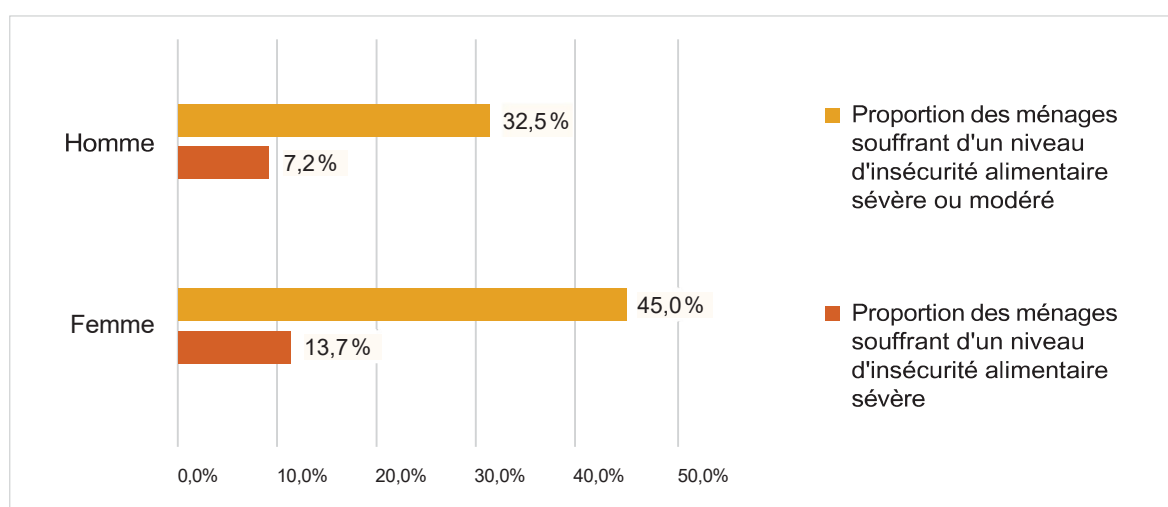
Graphique 3 : Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou sévère basée sur la FIES selon le milieu de résidence



La prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou sévère diffère également selon le sexe du chef de ménage. L'insécurité modérée ou sévère est davantage prévalente au niveau des ménages dirigés par les femmes (45,0%), en comparaison aux ménages dirigés par les hommes (32,5%). Le même constat est réalisable pour l'insécurité alimentaire sévère. En effet, 13,7% des ménages dirigés par les femmes sont concernés par ce phénomène, contre 7,2% des ménages dirigés par des hommes.

Dans la mesure où les ménages PDI enquêtés sont davantage dirigés par des femmes (56% contre 51,8% des ménages hôtes), ce constat peut constituer un des facteurs explicatifs de la prévalence supérieure de l'insécurité alimentaire sévère et modérée, ainsi que de l'insécurité alimentaire sévère auprès des ménages PDI enquêtés par l'ESEP-PDI.

Graphique 4 : Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou sévère basée sur la FIES selon le sexe du Chef de ménage

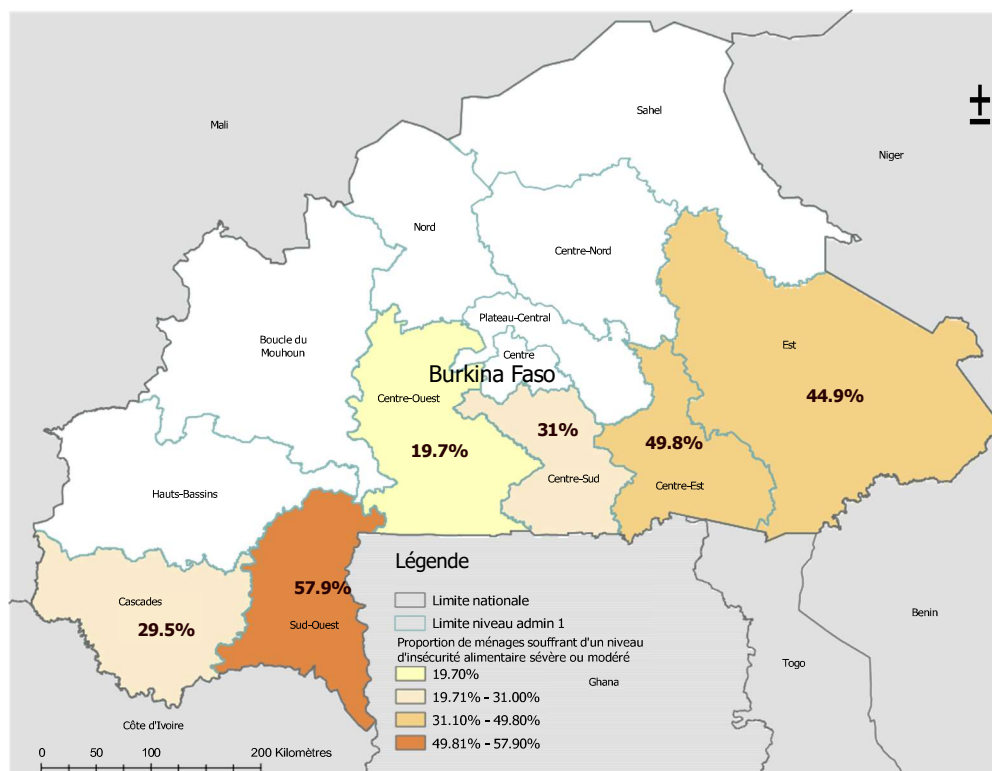


Disparités régionales de l'insécurité alimentaire

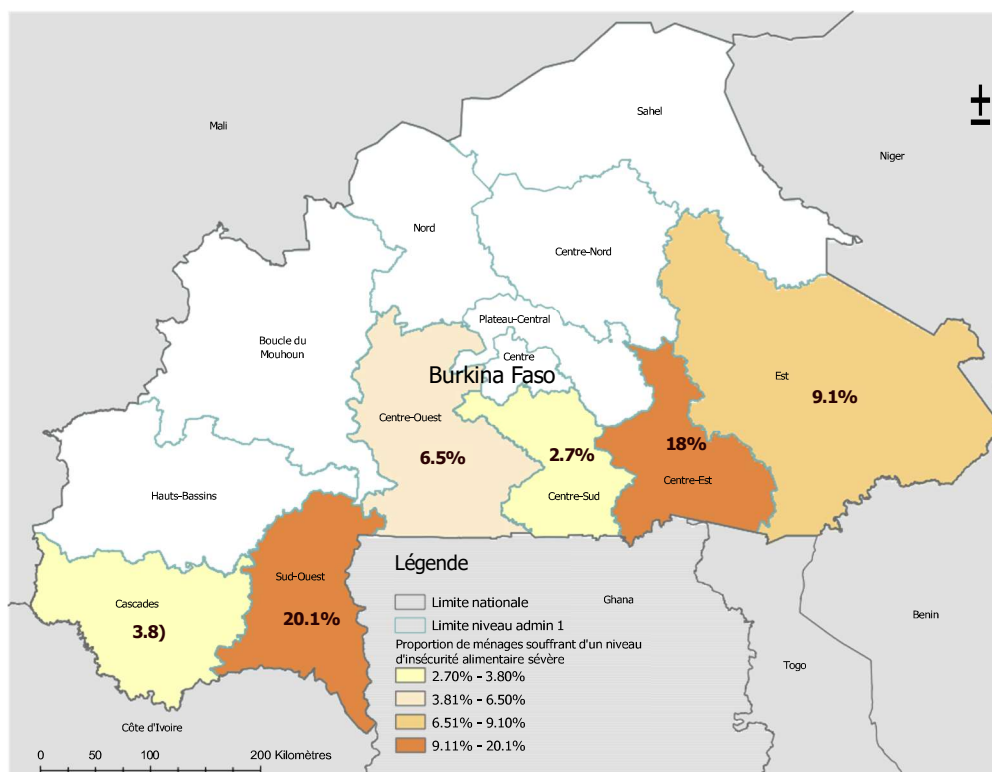
Sur les six (06) régions administratives qui ont été concernées par l'ESEP-PDI, à savoir les régions des Cascades, du Centre-Est, du Centre-Ouest, du Centre-Sud, de l'Est et du Sud-Ouest du Burkina Faso ; la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou sévère est plus élevée, de manière graduelle dans les régions : (i) du Sud-Ouest (57,9%), (ii) du Centre-Est (49,8%), (iii) de l'Est (44,9%). Ces trois (03) régions sont également les plus affectées par l'insécurité alimentaire sévère, selon la même gradation.

Carte 3 : Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou sévère basée sur la FIES selon les régions concernées par l'enquête

Proportion de ménages souffrant d'un niveau d'insécurité alimentaire sévère ou modéré



Proportion de ménages souffrant d'un niveau d'insécurité alimentaire sévère

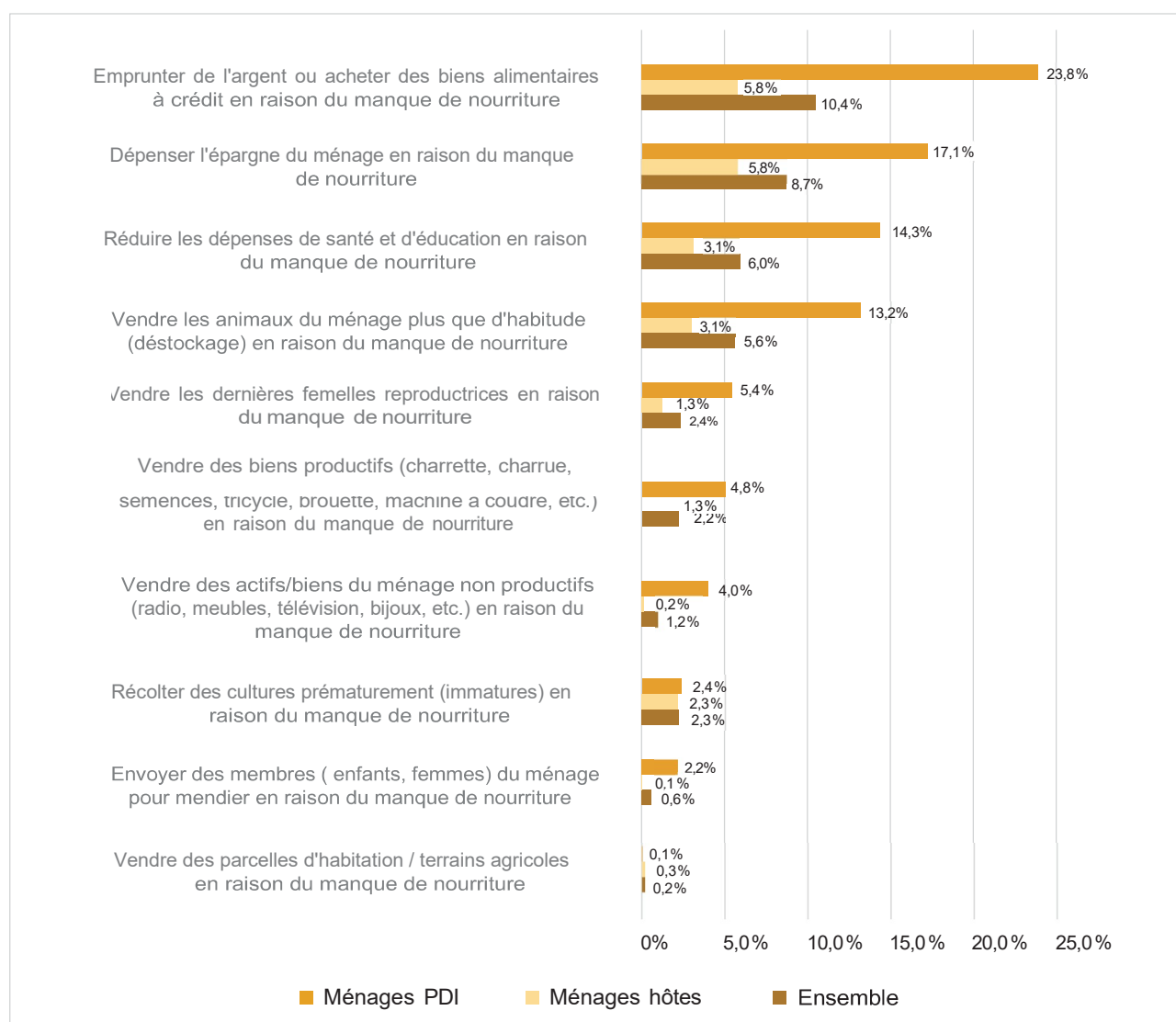


V.2. Principales stratégies de subsistance employées par les ménages

▪ Pour l'ensemble des ménages

De manière générale, les ménages ont recours à des stratégies en vue d'anéantir ou d'atténuer les effets collatéraux générés par le manque de nourriture. Certains ménages ont fait part de stratégies relatives au recours à l'emprunt d'argent, ou, à l'achat de biens alimentaires à crédit (10,4%). D'autres ménages ont opté pour des stratégies relevant de la dépense de leur épargne (8,7%). Pour certains autres ménages, la stratégie empruntée a consisté en la réduction de leurs dépenses de santé et d'éducation (6,0% soit 14 088 ménages). Une catégorie de population a choisi de vendre les animaux du ménage plus que d'habitude, pour subsister (5,6%). Enfin, d'autres stratégies ont été employées, dans des proportions cependant relativement faibles (moins de 2,3% des ménages de l'étude). Il s'agit notamment du recours à la vente de certains autres biens de valeur et à la mendicité.

Graphique 5 : Répartition des ménages selon les stratégies de subsistance utilisées



▪ Pour les ménages hôtes

Dans les ménages hôtes, les populations ont pour la plupart du temps eu recours aux stratégies de subsistance décrites par l'ensemble des ménages, lorsqu'elles ont été confrontées aux difficultés alimentaires. En effet, certains ménages hôtes ont déclaré (i) avoir emprunté de l'argent, ou, acheté des biens alimentaires à crédit (5,8%), (ii) dépensé leur épargne (5,8%), (iii)

réduit leurs dépenses de santé et d'éducation (3,1% des ménages), (iv) vendu les animaux du ménage plus que d'habitude ou (3,1% des ménages). De manière analogue aux déclarations de l'ensemble des ménages enquêtés, d'autres stratégies telles que la vente d'autres biens précieux et la mendicité ont par ailleurs été utilisées par les ménages hôtes, dans des proportions cependant inférieures à l'ensemble des ménages enquêtés.

▪ Pour les ménages de PDI

Pour ce qui concerne spécifiquement les ménages PDI, la plupart des ménages en situation d'insécurité alimentaire sévère, et/ou, sévère et modérée ont eu recours à des stratégies similaires à celles utilisées par les ménages hôtes, dans des proportions plus élevées en ce qui concerne notamment : (i) l'emprunt d'argent ou l'achat de biens alimentaires à crédit (23,8%, contre 5,8% pour les ménages hôtes), (ii) l'utilisation de l'épargne du ménage (17,1%, contre 5,8% pour les ménages hôtes), (iii) la réduction des dépenses de santé et d'éducation (14,3%, contre 3,1% pour les ménages hôtes), (iv) la vente d'animaux du ménage plus que d'habitude (13,2% contre 3,1% pour les ménages hôtes), etc. Cependant, selon les déclarations des ménages PDI, la mendicité n'est pas utilisée comme une stratégie pour survenir aux besoins de subsistance ; alors qu'elle l'est chez les populations d'accueil.

V.3. Les principaux programmes sociaux qui bénéficient aux ménages

Selon la Banque Mondiale, les filets sociaux⁷ constituent des « programmes de transferts non contributifs qui visent à stimuler la consommation de produits de base et de services essentiels par les ménages pauvres ou vulnérables ». Ils constituent également une stratégie de réduction de la pauvreté, par l'aide des personnes pauvres et vulnérables à surmonter les crises et les chocs. Pour une vue des statistiques de sous point, se référer aux tableaux C2 à C4 des annexes.

▪ Gratuité des soins des enfants de moins de 5 ans

Il découle de l'étude qu'un peu plus de sept ménages sur dix (73,9%) affirment avoir entendu parler du programme de la gratuité des soins des enfants de moins de 5 ans. Cependant, seulement 32,8% des ménages affirment avoir bénéficié de ce programme. Ces proportions sont légèrement plus élevées en milieu rural (75,0% et 35,9%), qu'en milieu urbain (72,5% et 28,7%). Le statut du ménage ne semble que faiblement influencer sur l'accès des ménages à ce programme. En effet, 74,7% des ménages hôtes et 71,7% des ménages des PDI ont entendu parler de ce programme de gratuité des soins et seulement 32% des ménages hôtes et 36% des ménages de PDI en ont bénéficié au cours des 12 derniers mois. Les statistiques par région indiquent que c'est dans la région du Sud-Ouest que la proportion des ménages bénéficiaires du programme est la plus élevée (45% des ménages). Le plus faible niveau d'accès aux programmes de gratuité des soins de santé pour les enfants de moins de 5 ans est enregistrée dans la région du Centre-Est (25,5% des ménages).

▪ Distribution de moustiquaires imprégnées

Pour ce qui concerne la distribution de moustiquaires imprégnées, parmi l'ensemble des ménages enquêtés, sept ménages sur dix (70,1% des ménages) en ont entendu parler de ce programme et seulement 12% en ont bénéficié. La proportion des ménages ayant bénéficié de ce programme est plus faible en milieu urbain (10%) qu'en milieu rural (14%). Il apparaît également que dans le cadre de ce programme, le niveau d'accès aux moustiquaires est légèrement plus faible pour les ménages PDI (10%) en comparaison aux ménages hôtes (13%). En termes d'analyse entre les différentes régions couvertes par l'ESEP-PDI, la région des Cascades enregistre la proportion la plus élevée des ménages bénéficiaires de moustiquaires imprégnées d'insecticide (27,0%), suivie de la région du Centre-Est (15%). La région du Centre-Sud (5,5%) celle la plus faible.

⁷ Le-nouveau-role-des-filets-sociaux-bm-fev-2014-1.pdf

▪ Gratuité des soins des femmes enceintes

Dans l'ensemble des ménages de l'étude, près de deux ménages sur trois (65,8%) disent « avoir entendu parler du Programme de prise en charge des femmes enceintes (gratuité des soins) » et seulement 14,0% en ont bénéficié au cours des douze derniers mois. La proportion des ménages ayant bénéficié de ce programme est légèrement plus élevée en milieu rural (17,0%) qu'en milieu urbain (10%). Il y a relativement autant (14%) de ménages de PDI que de ménages hôtes qui ont bénéficié du programme de gratuité des soins de femmes enceintes). C'est dans la région des Cascades et du Centre-Est que cette proportion est la plus élevée (18%), et dans la région du Est (9%) que cette dernière est la plus faible.

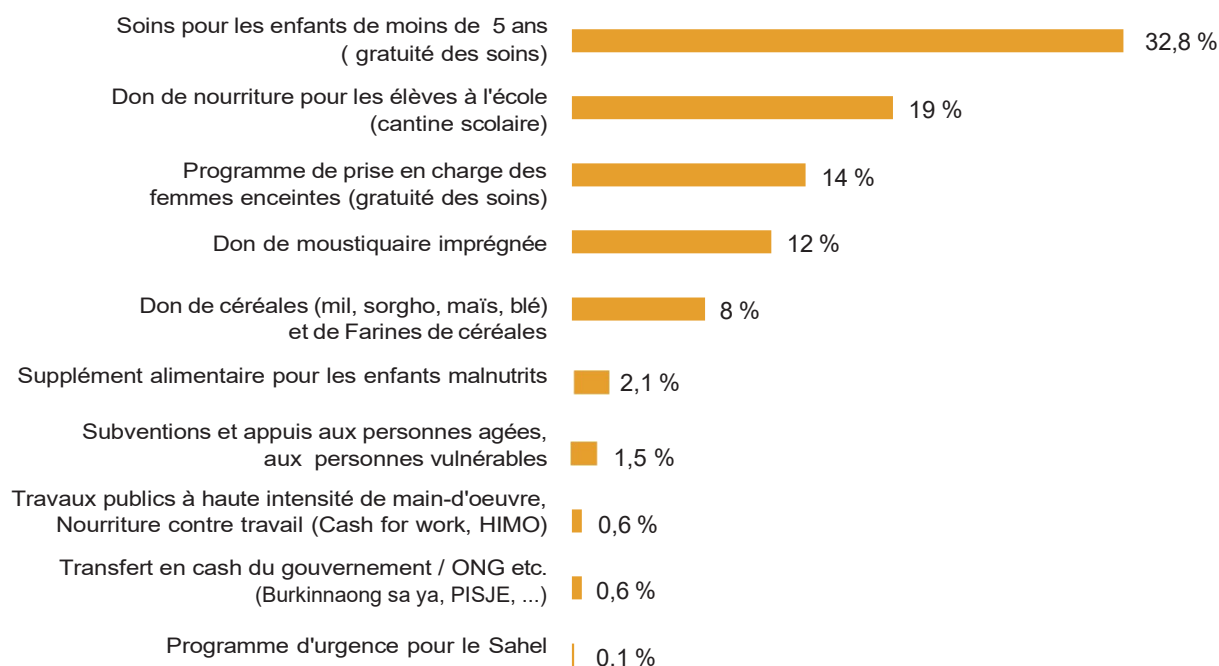
▪ Programme cantine scolaire

Environ un ménage sur deux (47,5%) dit avoir entendu parler des dons de nourriture pour les élèves à l'école (cantine scolaire) et seulement 19% affirme « avoir bénéficié au cours des douze derniers mois. Les ménages ruraux bénéficient relativement plus de ce programme que les ménages urbains. La proportion des ménages ayant bénéficié de ce programme est de 16,3% en milieu urbain contre 21,4% en milieu rural. En revanche, le niveau d'accès à ce programme est plus faible pour les ménages hôtes (19%) que pour les ménages de PDI (21%). La comparaison de la proportion des ménages bénéficiaires par région démontre que c'est dans la région de l'Est que le programme est le plus accessible par les ménages (39%). En revanche, c'est dans la région du Centre-Ouest que le programme de cantine scolaire est le moins disponible (11%).

▪ Don de céréales

Un peu plus de quatre ménages sur dix (44,3% des ménages) disent avoir entendu parler du don des céréales et uniquement 8,0% affirment avoir reçu des dons de céréales (mil, sorgho, maïs, blé) et de farines de céréales ». La proportion des ménages ayant bénéficié de ce programme est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural (9% en milieu urbain et 7% en milieu rural). Aussi, les ménages de PDI ont la proportion de ménages bénéficiaires la plus élevée (21%), comparativement aux ménages hôtes (19%). Par ailleurs, la région de l'Est est celle dans laquelle la proportion de ménages bénéficiaires est la plus élevée (39,0%). La région du Centre- Est détient la plus faible proportion de ménages bénéficiaires des dons de céréales avec moins d'un ménage sur cent.

Graphique 6 : Répartition des ménages selon les principaux programmes sociaux



VI. PROTECTION ET INTENTION DE RETOUR

En collectant conjointement des données socio-économiques et de protection des PDI⁸, cette enquête permet, d'une part, de comprendre comment leurs caractéristiques socio-économiques influent sur les risques de protection et leurs intentions de retour, et d'autre part, de cerner leurs besoins de protection. Par ailleurs, au vu des efforts des autorités pour la recherche de solutions durables, notamment le retour des populations dans leurs localités d'origine, l'étude ambitionne de contribuer à appréhender les intentions de retour des ménages enquêtés. Les données quantitatives issues de l'ESEP- PDI, présentées dans ce rapport, permettent ainsi un premier niveau d'analyse de protection et des intentions de retour des ménages selon leurs conditions socio-économiques. Par ailleurs, l'élaboration d'une analyse robuste de protection, conformément aux standards internationaux fixés par le Cadre Analytique de Protection (CAP)⁹, pourra être réalisée par l'interprétation plus approfondie des données quantitatives présentées dans ce rapport, ainsi que par l'analyse et l'interprétation de données qualitatives nécessaires à une meilleure contextualisation de ces résultats.

Néanmoins, il est déjà possible de dresser quelques constats éclairants à partir de l'analyse d'une série d'indicateurs, sélectionnés parmi l'ensemble des indicateurs ayant constitué les questionnaires de l'ESEP-PDI.

VI.1. Conditions de protection des ménages PDI

Cette sous-section se penche, spécifiquement, sur l'analyse des conditions de protection des ménages PDI enquêtés.

Premièrement, le fait que les ménages PDI fuient leurs localités d'origine, à la recherche de zones d'accueil qu'ils perçoivent comme plus sûres se vérifie. En effet, 95,4% des ménages PDI enquêtés ont déclaré se sentir en sécurité dans leurs communautés d'accueil. Ce sentiment de sécurité contribue à expliquer leur faible désir de migration vers les pays voisins : seulement 0,4% des ménages PDI enquêtés ont tenté de franchir la frontière au cours des 30 derniers jours. Toutefois, ce fort sentiment de sécurité corrobore le fait que seulement 3% de l'ensemble des ménages PDI enquêtés ont rapporté qu'au moins un de leurs membres a été exposé à un incident de protection au cours des 30 jours précédant l'enquête (tableau 20).

Deuxièmement, s'il est communément admis que les ménages PDI nourrissent l'espoir de regagner leurs localités d'origine, ces ménages doivent avant tout faire face à divers défis dans leurs zones d'accueil ; notamment liés à leur adaptation et intégration au sein de la communauté hôte. Les données collectées par l'ESEP-PDI révèlent (tableau 20) qu'une très large majorité (96,1%) des ménages PDI enquêtés se sent intégrée dans les communautés d'accueil. Cette intégration semble se manifester à travers de bonnes pratiques de solidarité, du vivre ensemble et plus globalement du respect des droits humains, incluant le droit à l'éducation sans discrimination et l'égalité de genre. En effet, la proportion des ménages PDI ayant une perception positive de la sécurité de l'environnement scolaire de leurs enfants est également très élevée (94,2%), tandis que la proportion de ménages PDI indiquant l'existence de lieux dangereux pour les femmes et/ou les filles (3,1%) est relativement très faible.

Troisièmement, il est important de souligner que ces indicateurs analysés ne présentent pas de disparités profondes selon le milieu de résidence (urbain/rural) et selon le sexe du chef de ménage. Cependant, selon les régions, le cas de la région de l'Est attire particulièrement l'attention, du fait d'une proportion particulièrement faible de ménages PDI déclarant se sentir en sécurité (88,3% dans la région de l'Est, contre 95,4% dans l'ensemble des régions couvertes).

⁸ Pour rappel, les modules protection et intentions de retour ont été adressés uniquement aux PDI

⁹ Paf_introduction_individual_081021_fr-1.pdf.

De même, dans la région de l'Est, les déclarations relatives à l'existence d'endroits peu sécurisés pour les femmes et/ou les filles sont proportionnellement plus prononcées (7,4% dans la région de l'Est, contre 3,1% dans l'ensemble des régions). Enfin, la proportion des ménages PDI qui ont affirmé avoir été sujets à des restrictions de mouvement est la plus élevée dans la région de l'Est (26,8%), en comparaison à l'ensemble des régions couvertes (9%).

Tableau 20 : Indicateurs sur la perception de la protection des ménages PDI

Sous-groupes	Proportion des ménages PDI se sentant en sécurité dans leurs communautés d'accueil	Proportion des ménages PDI rencontrant des restrictions de mouvement	Proportion des ménages PDI où un membre a subi une violation ou un incident de protection	Proportion des ménages PDI ayant tenté de traverser une frontière pour se rendre dans un pays voisin au cours des 30 derniers jours	Proportion des ménages PDI ayant une opinion positive de l'environnement scolaire de leurs enfants	Proportion des ménages PDI qui affirment qu'il y a des endroits précis au sein de la communauté d'accueil où les femmes/ filles ne se sentent pas en sécurité	Proportion des ménages PDI où au moins un membre a subi une violation ou un incident basé sur le genre (VBG) au cours des 30 derniers jours	Proportion des ménages PDI se sentant intégré dans leurs communautés d'accueil
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Ensemble	95,4	9,0	3,0	0,4	94,2	3,1	0,6	96,1
Milieu de résidence								
Urbain	94,1	9,5	2,5	0,5	95,3	2,7	0,6	96,5
Rural	96,8	8,5	3,4	0,3	92,8	3,5	0,5	95,6
Région de résidence								
Cascades	94,0	3,1	6,5	2,1	98,6	1,7	0,7	97,8
Centre-Est	97,1	4,2	2,9	-	94,1	2,8	-	98,1
Centre-Ouest	100,0	-	-	0,5	89,2	-	-	100,0
Centre-Sud	100,0	12,1	4,9	-	97,8	2,1	1,3	87,4
Est	88,3	26,8	2,4	0,9	96,5	7,4	0,9	95,3
Sud-Ouest	95,2	6,0	3,8	-	92,7	2,6	1,1	93,9
Sexe du chef de ménage								
Homme	94,2	8,6	2,8	0,6	94,2	3,0	0,7	95,8
Femme	97,6	9,8	3,2	-	94,2	3,2	0,3	95,8

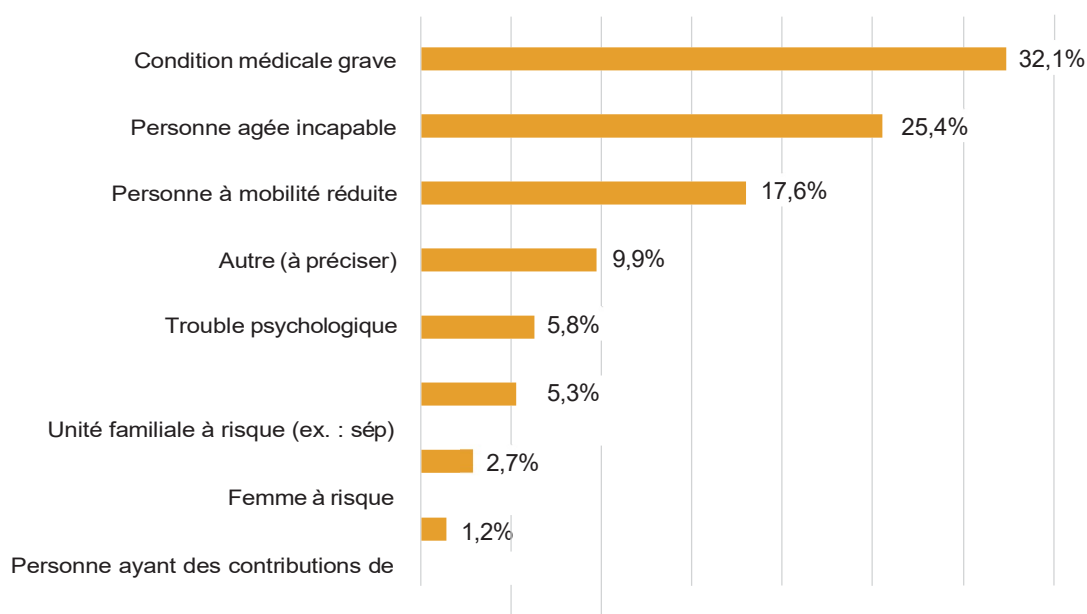
VI.2. Caractérisation des PDI à besoin spécifiques

Même si les l'écrasante majorité des ménages PDI se sentent en sécurité dans les communautés d'accueil, il n'y a pas de violence basée sur le genre dont ils sont victimes et l'environnement scolaire de leurs enfants est sûr. Le fait d'être une PDI crée des besoins pour une certaine catégorie des personnes. Dans ce point nous caractérisons les PDI à besoins spécifiques.

Parmi les 1064 ménages de PDI enquêtés, 31 ont des personnes à besoins spécifiques. La répartition de ces ménages selon la principale catégorie des personnes à besoins spécifiques fournit les données du graphique suivant et dont les principales catégories sont :

- environ un ménage de PDI sur trois (32,1%) ont des personnes à besoins spécifiques de la catégorie « conditions médicale grave »
- Un ménage sur quatre (25,4%) ont des personnes âgées incapables;
- 17,6% des ménages de PDI ont des personnes à mobilité réduite.

Graphique 7 : Répartition des ménages selon la principale catégorie des personnes à besoins spécifiques

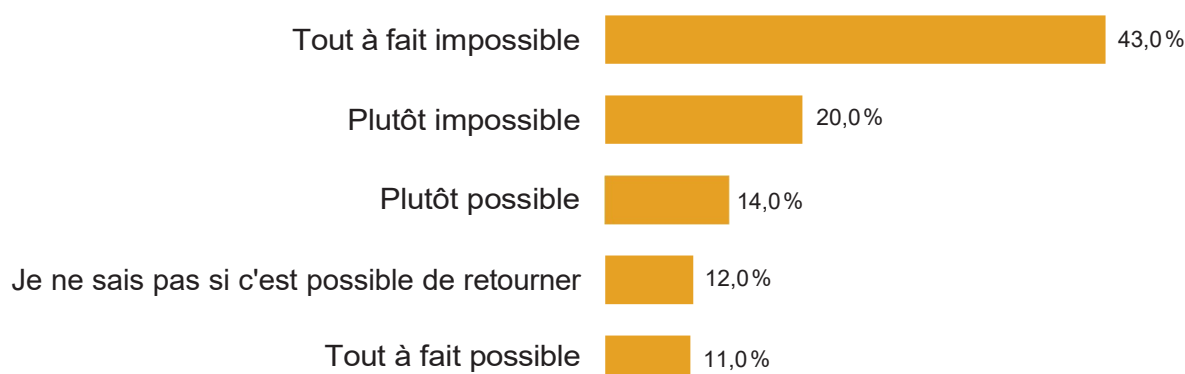


VI.3. Intentions de retour

▪ Possibilités et intentions de retour dans leurs localités d'origine

Une minorité de ménages PDI enquêtés perçoit le retour à sa localité d'origine comme possible, au moment de l'enquête. En effet, 63% des ménages PDI enquêtés expriment une perception largement défavorable, parmi lesquels 43% pensent que c'est « tout à fait impossible », et, 20% que c'est « plutôt impossible ». Quant aux ménages PDI enquêtés estimant le retour dans leurs localités d'origine, comme envisageable (26%), 11% estiment que c'est « tout à fait possible », et, 14% estiment que c'est « plutôt possible ». Parallèlement, plus d'un ménage PDI enquêté sur dix (12%) est dans l'incertitude. Ces derniers ne savent pas si le retour est possible ou non, soulignant un certain degré de doute, pouvant notamment relever du manque d'information disponible pour apprécier la situation de manière éclairée.

Graphique 8 : Appréciation des PDI (%) sur leur possibilité de retour dans leurs localités d'origines

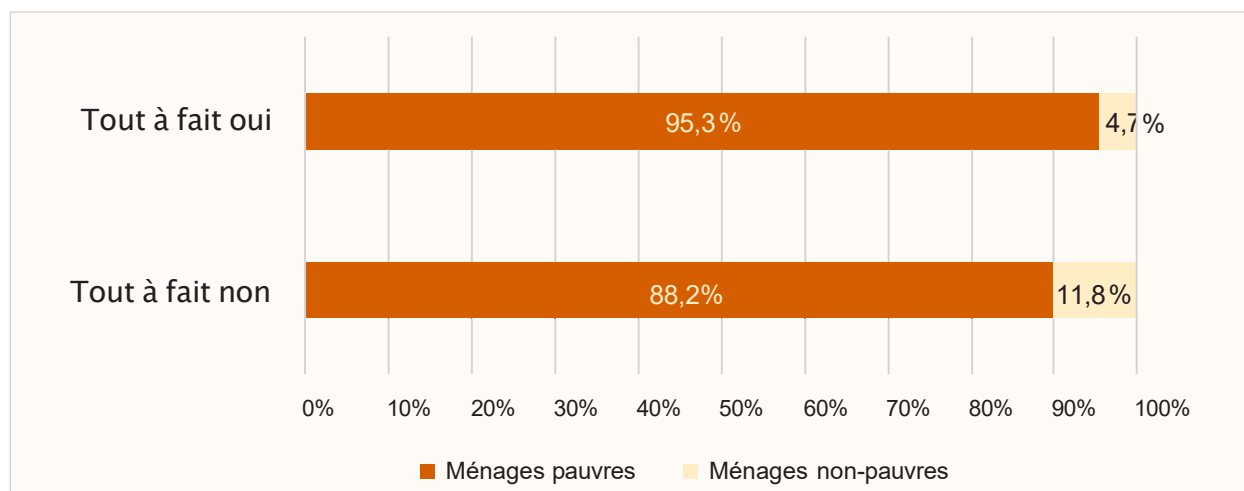


À court terme (dans les six (06) prochains mois), une minorité de ménages PDI enquêtés est optimistes quant à son intention de retourner dans sa localité d'origine. En effet, près d'un sur trois (31%) pense qu'il y retournera, et, près de deux sur trois (69%) indiquent qu'ils n'ont probablement pas l'intention d'y retourner.

Parmi ces ménages PDI qui n'ont nullement l'intention de retourner dans leurs localités d'origine dans les six (06) prochains mois, 18% ont l'intention d'y retourner à moyen terme c'est-à-dire dans les douze (12) prochains mois. Sur ces ménages qui préfèrent rester dans les six prochains mois, il demeure une part importante de ménages PDI (82%) qui n'ont pas l'intention de retourner dans leurs localités d'origine, au cours des douze (12) prochains mois. Sur un horizon de trois ans, parmi les ménages PDI qui choisiraient de rester l'année prochaine, quatre ménages PDI enquêtés sur dix (40%) expriment l'intention de retourner dans leurs localités d'origine. Ceci suggère notamment que, sur le long-terme, le retour demeure une aspiration importante pour 40% des ménages PDI enquêtés.

Le niveau de pauvreté des ménages PDI pourrait être considéré comme un des facteurs déterminant dans la formation et l'expression d'une intention de retour. En effet, tandis que l'effectif des ménages confirmant « tout à fait » leur intention de retour dans leurs localités d'origine au cours des six (06) prochains mois est constitué du plus grand contingent de ménages pauvres (95,3%), l'effectif des ménages infirmant « tout à fait » leur intention de retour au cours des six (06) prochains mois est composé du plus grand contingent de ménages non-pauvres (11,8%). Cette relation se vérifie également pour les effectifs de ménages ayant confirmé ou infirmé leur intention de retour au cours des douze (12) prochains mois, dans la mesure où, l'effectif des ménages confirmant « tout à fait » leur intention de retour au cours des douze (12) prochains mois est exclusivement composé de ménages pauvres (100%).

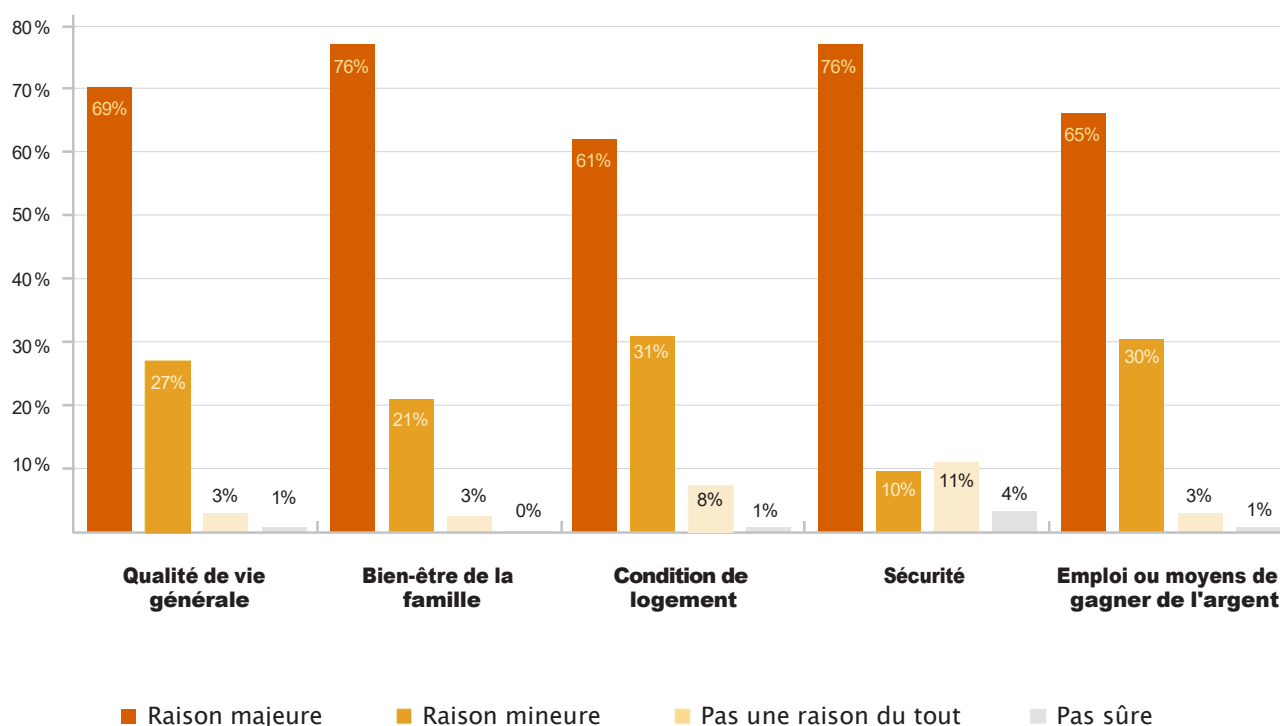
Graphique 9 : Répartition des ménages ayant confirmé, ou infirmé, « tout à fait » leur intention de retour dans leurs localités d'origine au cours des six (06) prochains mois



▪ Raisons de la décision de retour au lieu d'origine

La sécurité et le bien-être familial constituent les deux aspects les plus cités comme des raisons majeures de retour, par les ménages PDI ayant confirmé leur intention de retourner dans leurs localités d'origine à court, moyen ou long-terme. En effet, 76% des ménages PDI avancent la sécurité et le bien-être familial comme des raisons majeures de leur intention de retour. La qualité de vie générale (69%), l'emploi et/ou les moyens de gagner de l'argent (65%), ainsi que les conditions de logement (61%) constituent également des raisons majeures de retour pour les ménages PDI.

Graphique 10 : Répartition des ménages selon les raisons de décision de retour au lieu d'origine



▪ Conditions de retour dans la localité d'origine

Parmi les 32% des ménages PDI qui ne souhaitent pas retourner dans leurs localités d'origine après trois ans, 87% seraient prêts à retourner si les conditions de sécurité étaient réunies dans leurs localités d'origine. Parallèlement, 43% d'entre eux identifient la disponibilité des services sociaux de base comme condition à leur retour. Enfin, la fourniture de mesures d'accompagnement au retour (35%), la reconstitution des moyens d'existence (32%) et la formation à des métiers (20%) constituent également des conditions qui inciteraient les ménages PDI à retourner dans leurs localités d'origine. En attendant, 82% des ménages PDI enquêtés n'ayant pas l'intention de retourner dans leurs localités d'origine à court, moyen et long-terme ont l'intention de continuer à évoluer dans leur zone d'accueil. 12% d'entre eux pensent s'installer ailleurs dans le pays, et 5% ont l'intention de déménager dans un autre pays.

Tableau 21 : Appréciations des PDI sur les conditions de retour au lieu d'origine

Conditions à remplir pour un retour au lieu d'origine	% 1 ^{er} choix	% 2 ^{ème} choix	% 3 ^{ème} choix	% 4 ^{ème} choix	% 5 ^{ème} choix
Non choisie	8,1	20,7	33,8	48,2	71,0
Retour de la sécurité dans la zone d'origine	87,4	1,3	0,3	0,4	0,7
Disponibilité des services de base	0,9	42,6	14,3	7,5	1,1
Mesures d'accompagnement (aide financière)	1,5	23,7	34,6	4,6	3,8
Reconstitution des moyens d'existence	0,5	10,2	13,1	32,2	2,7
Formation à un métier	1,5	1,5	3,8	7,1	20,4
Autres (à préciser)	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Conclusion

L'enquête socioéconomique et de protection des PDI et des communautés hôtes, menée dans les six régions du Burkina Faso frontalières avec les pays côtiers constitue l'une des premières études sur les conditions de vie des PDI menée selon une méthodologie d'échantillonnage probabiliste. La présente enquête contribue, entre autres, à combler une lacune essentielle, en offrant la possibilité d'une analyse comparative des besoins socioéconomiques et de protection des ménages selon leur niveau de pauvreté, ainsi que selon leur statut (PDI ou hôtes). En ce sens, l'ESEP-PDI constitue déjà une réussite. Les résultats, tels que présentés dans ce rapport d'enquête, constituent un précieux recueil d'informations enrichissant les connaissances en la matière, et, pourront inspirer les acteurs désireux de répliquer la conception et la mise en œuvre d'une telle enquête.

D'une manière générale, les ménages PDI vivent dans des conditions plus précaires par rapport aux ménages hôtes, dans presque tous les domaines sociaux tels que l'éducation, la santé, l'emploi, les conditions du logement, la possession d'actifs productifs et non-productifs, ainsi que l'accès aux services sociaux de base. Les écarts sont encore plus prononcés lorsqu'il s'agit de la pauvreté multidimensionnelle ou de la sécurité alimentaire. La pauvreté multidimensionnelle touche 75% des ménages hôtes enquêtés (soit trois sur quatre), et affecte encore plus fortement les ménages PDI, avec 92,6 % (soit neuf sur dix). Cela témoigne d'une accumulation plus importante des privations chez les ménages PDI, en comparaison aux ménages hôtes. De plus les ménages PDI qui sont pauvres vivent en moyenne 60,7% des privations possibles sur une échelle de 0 à 100% contre 54,0% pour les ménages hôtes pauvres. L'indice de pauvreté multidimensionnelle est de 56,2% dans les ménages PDI contre 40,5% pour les ménages hôtes.

Au regard de la sécurité alimentaire, les ménages PDI vivent une situation d'insécurité alimentaire plus sévère que celles des ménages hôtes. Si seulement 2,8% des ménages hôtes sont dans une situation d'insécurité alimentaire sévère, ce type d'insécurité alimentaire concerne 27,2% des ménages PDI, c'est-à-dire plus d'un ménage PDI sur quatre. En prenant en compte l'insécurité alimentaire modérée, trois ménages PDI sur quatre (75,6%) sont dans une situation d'insécurité alimentaire (sévere ou modérée), contre un peu moins d'un ménage sur quatre (22,5%) dans les ménages hôtes.

Les résultats obtenus par l'ESEP-PDI permettent déjà une meilleure compréhension des besoins des communautés PDI et hôtes au Burkina Faso. À terme, l'approfondissement et le raffinement des résultats de cette enquête devraient renforcer la conjonction des efforts menés par les partenaires techniques et financiers du Burkina Faso (notamment issus des secteurs de l'humanitaire et du développement), et par là-même une augmentation de l'efficacité des contributions multisectorielles nécessaires à l'amélioration de l'environnement de protection de l'ensemble des communautés affectées par le déplacement forcé au Burkina Faso. Pour maximiser la portée des résultats obtenus par la conduite de l'ESEP-PDI, tant au regard des objectifs liés à l'information de la programmation et de la mise en œuvre des programmes HDP au Burkina Faso, que de l'appui à des initiatives de plaidoyer ciblées fondées sur des évidences, il conviendra de poursuivre l'interprétation de l'ensemble des résultats présentés dans ce rapport d'enquête. Ceci, notamment afin d'isoler davantage les facteurs susceptibles de corrélérer, voire d'entraîner des relations causales entre la pauvreté, le déplacement forcé, les risques et les besoins de protection. À titre d'exemple, le raffinement de certains résultats permettra de mieux comprendre la contribution du milieu de résidence (urbain ou rural), la nature transfrontalière ou non d'une localité de résidence des ménages PDI et hôtes, ainsi que l'influence des caractéristiques (notamment socio-démographiques, géographiques, relatives aux moyens d'existence disponibles) propres aux six (06) régions couvertes par l'ESEP-PDI. Une telle entreprise pourrait donner lieu à la poursuite d'analyses statistiques conjointes, afin d'explorer l'intégralité des relations observées et de saisir la pleine complexité de leurs aspects multidimensionnels.

Bibliographie

INSD, RGPH-2019 : Rapport des résultats définitifs

INSD, Rapport Indice local de pauvreté multidimensionnelle INSD, RGPH-2019. Fichier des localités, 2022

Plan national de développement économique et sociale 2021-2025 (PNDES II) DGEP, Rapport national volontaire, deuxième édition

UN Statistical Commission, February 2020: International Recommendations on IDP Statistics (IRIS)

Expert Group on Refugee and Internally Displaced Persons Statistics, March 2018.
INTERNATIONAL RECOMMENDATIONS ON REFUGEE STATISTICS

Maryse Marpsata et Nicolas Razafindratsima, INSEE et INED, 2010. Les méthodes d'enquêtes auprès des populations difficiles à joindre

PNUD, 2021. Rapport sur le Développement Humain

Ministère de l'Action Humanitaire et de la Solidarité national, 2023. Tableau de bord de l'Action sociale

Ministère de l'Action Humanitaire et de la Solidarité national, 2023. Annuaire statistique de l'Action sociale

Oxford Human Development Initiative (OPHI), 2011. Méthodologie de l'Indice de pauvreté multidimensionnelle. 75552750

Annexes et Tableaux

ANNEXES

Annex A : Caractéristiques sociodémographiques

Tableau A1 : Quelques indicateurs sociodémographiques

Groupes	Fréquence	Pourcentage	Cumul pourcentage
Situation matrimoniale de l'individu			
Célibataire (jamais marié)	341 907	43,0	43,0
Marié(e) monogame	2 895	36,4	79,4
Marié(e) polygame	104 359	13,1	92,5
Union libre	20 021	2,5	95,0
Veuf(ve)	34 825	4,4	99,4
Divorcé(e)	2 971	0,4	99,8
Séparé(e)	1 744	0,2	100,0
Population concernée	795 327	100,0	
Lien de parenté avec le chef de ménage			
Conjoint (e)	181 558	15,5	35,6
Fils, Fille	612 617	52,3	87,9
Père, Mère	12 755	1,1	89,0
Petit fils, petite fille	43 032	3,7	92,6
Grand-parents	1 012	0,1	92,7
Frère, sœur	23 803	2,0	94,7
Autres Parents du CM/Conjoint	44 509	3,8	98,5
Personne non apparentée au CM/Conjoint	16 143	1,4	99,9
Domestique ou parent du domestique	946	0,1	100,0
Population concernée	1 171 217	100,0	
Possession d'acte de naissance			
Ne possède pas	96 193	8,21	8,21
Possède	1 075 024	91,79	100,0
Population concernée	1 171 217	100,0	

Présence au moment de l'enquête			
Présent vu	821 164	70,11	70,11
Présent non vu	321 506	27,45	97,56
Absent	28 547	2,44	100,0
Population concernée	1 171 217	100,0	
Type de déplacement subi par les PDI			
Déplacement primaire	2 442	80,1	80,1
Déplacement secondaire	60 268	19,8	99,8
Déplacement retour	179	0,1	99,9
Mouvement pendulaire	390	0,1	100,0
Population concernée	305 037	100,0	

Tableau A2 : Les indicateurs liés à l'éducation

Sous-groupes	Taux d'alphabétisation	Proportion des individus ayant fréquenté l'école formelle	Proportion de la population ayant fréquenté l'école en 2023/2024
Situation matrimoniale de l'individu			
Ensemble	39,8	41,6	58,4
Milieu de résidence			
Urbain	49,6	49,6	54,9
Rural	32,4	35,9	61,8
Région de résidence			
Cascades	54,8	51,6	52,9
Centre-Est	35,2	38,9	53,0
Centre-Ouest	38,8	42,7	67,2
Centre-Sud	29,4	32,6	58,1
Est	49,3	49,8	61,2
Sud-Ouest	37,3	38,1	57,4

Sexe			
Homme	45,9	45,6	56,9
Femme	35,1	38,1	60,0
Type de ménages			
Ménage hôte	43,5	45,5	58,8
Ménage PDI	28,0	30,6	56,7
Raison d'abandon de l'école	Effectifs	Pourcentage	% Cumul
A obtenu un emploi	180	0,1	0,1
S'est marié	17 918	9,8	9,9
C'est une fille	1 393	0,8	10,7
Grossesse	1 542	0,8	11,5
Etudes trop difficiles	37 054	20,3	31,8
Ecole trop éloignée	1 062	0,6	32,3
Manque de moyens financiers	50 858	27,8	60,1
Travaux domestiques	3 959	2,2	62,3
Travaux des champs, garde les troupeaux	9 022	4,9	67,2
Violences, insécurité	9 458	5,2	72,4
Etudes achevées	15 886	8,7	81,1

Autres (à préciser)	3 463	18,9	100,0
Total	182 962	100,0	
Pour ceux qui ont fréquenté, niveau d'instruction le plus élevé atteint	Effectifs	Pourcentage	% Cumul
Maternelle	5 431	1,2	1,2
Primaire	278 145	63,2	64,4
Post-Primaire	113 257	25,7	90,2
Secondaire	29 379	6,7	96,9
Post-secondaire	3 599	0,8	97,7
Supérieur	10 267	2,3	100,0
Total	440 078	100,0	

Tableau A3 : Indicateurs liés à la santé

Sous-groupes	Taux de morbidité	Proportion de personne dormant habituellement sous une moustiquaire	Proportion de personne ayant dormi sous une moustiquaire la nuit précédant l'interview	Handicap Visuel	Handicap Surdit�	Handicap Moteur	Handicap M�moire	Handicap taches usuelles	Handicap Communication	Handicap
Ensemble	22,3	65,2	66,7	3,1	1,1	3,8	1,4	1,6	1,4	6,8
Milieu de r�sidence										
Urbain	24,5	67,7	68,9	3,4	1,3	4,0	1,4	1,7	1,1	7,4
Rural	20,8	63,3	65,2	2,9	1,0	3,7	1,3	1,5	1,6	6,4
R�gion de r�sidence										
Cascades	28,5	82,4	86,1	3,7	1,9	6,2	1,2	1,0	1,2	9,4
Centre-Est	18,8	58,7	59,4	6,6	1,3	8,1	2,0	2,9	1,7	12,8
Centre-Ouest	25,5	80,9	85,7	1,1	0,1	0,7	0,4	0,3	1,1	2,5
Centre-Sud	12,9	50,2	54,5	1,4	1,1	1,9	1,4	1,9	1,7	4,5
Est	31,0	68,5	67,6	3,2	1,4	2,6	1,3	1,1	0,9	6,0
Sud-Ouest	20,8	50,2	45,4	2,0	1,4	2,9	1,7	1,8	1,5	4,9
Sexe										
Homme	21,4	62,7	64,9	3,0	1,2	3,2	1,4	1,8	1,8	6,7
Femme	23,2	67,4	68,4	3,1	1,1	4,3	1,3	1,3	1,0	6,9
Type de m�nage										
M�nage h�te	21,7	70,5	72,6	3,1	1,1	4,0	1,3	1,7	1,4	6,9
M�nage PDI	24,2	50,1	50,3	2,9	1,2	3,3	1,4	1,2	1,2	6,5

Tableau A4 : Indicateurs liés à l'emploi

Catégorie socioprofessionnelle	Ensemble		Ménage hôte		Ménage de PDI	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Cadre supérieur	1 071	0,1	1 071,0	0,2	-	-
Cadre moyen/ agent de maîtrise	9 833	1,0	9 391	1,3	442	0,18
Ouvrier ou employé qualifié	4 932	0,5	4 677	0,6	255	0,1
Ouvrier ou employé non qualifié	28 328	2,9	16 549	2,3	11 779	4,7
Manœuvre	10 069	1,0	6 568	0,9	3 501	1,4
Aide-ménagère	3 636	0,4	1 965	0,3	1 671	0,7
Stagiaire ou Apprenti rémunéré	13 625	1,4	8 437	1,2	5 188	2,1
Stagiaire ou Apprenti non rémunéré	16 788	1,7	1 122	1,5	5 568	2,2
Travailleur familial contribuant à une	256 146	26,2	203 008	27,9	53 138	21,2
Travailleur pour compte propre	245 096	25,1	183 665	25,2	61 431	24,5
Patron/Employeur	5 404	0,6	4 594	0,6	810	0,3
Inactif, chômeur	383 558	39,2	276 976	38,0	106 582	42,6
Ensemble	978 486	100,0	728 121	100,0	250 365	100,0

Tableau A5 : Indicateurs liés au logement

Sous-groupes	Proportion des ménages vivant en zone lotie	Proportion des ménages ayant accès à l'eau potable	Proportion des ménages dont le bâtiment principal en matériaux définitifs	Proportion des ménages ayant accès à l'électricité	Proportion des ménages ayant accès à un sanitaire amélioré	Nombre moyen de personnes par pièce du logement
Ensemble	21,4	76,3	75,2	56,7	18,3	2,6
Milieu de résidence						
Urbain	38,7	73,5	89,7	66,9	28,2	2,3
Rural	8,1	78,5	64,0	48,7	10,3	2,8
Région de résidence						
Cascades	57,0	47,3	81,0	83,3	37,6	2,3
Centre-Est	19,4	78,0	81,8	51,8	37,4	2,5
Centre-Ouest	3,0	78,0	75,0	50,1	0,7	2,2
Centre-Sud	14,9	89,5	68,7	52,5	1,5	3,5
Est	40,7	81,8	85,1	51,3	25,8	2,7
Sud-Ouest	19,4	75,2	60,9	63,0	16,4	2,3
Sexe du chef de ménage						
Homme	21,8	76,3	75,7	61,4	19,2	2,6
Femme	20,3	76,4	73,5	41,8	15,5	2,5
Type de ménage						
Ménage hôte	23,3	74,6	78,6	64,7	18,9	2,4
Ménage PDI	15,8	81,3	65,3	33,3	16,7	3,2

Tableau A6 : Indicateurs liés à la possession d'actifs par le ménage

Sous-groupes	Fer à repasser	Bonbonne de gaz	Foyer amélioré	Ré frigidaire, congélateur	Ventilateur	Radio, téléviseur	Voiture	Moto	Vélo	Téléphone	Ordinateur
Ensemble	2,0	15,9	5,1	3,4	12,2	37,2	1,7	51,2	70,2	92,2	1,4
Milieu de résidence											
Urbain	3,2	28,1	6,3	7,7	21,9	42,4	3,8	56,4	64,8	93,9	3,0
Rural	1,1	6,5	4,3	0,1	4,8	33,3	0,1	47,2	74,3	90,9	0,2
Région de résidence											
Cascades	2,9	24,7	23,1	5,0	29,4	57,3	2,9	62,0	63,4	97,7	2,6
Centre-Est	1,4	19,4	3,7	3,3	12,6	43,1	3,0	49,1	72,5	90,9	1,1
Centre-Ouest	0,9	9,6	2,7	1,4	4,4	24,3	0,7	49,5	79,0	95,5	1,4
Centre-Sud	3,7	11,0	0,6	3,3	7,6	40,8	0,8	58,5	83,6	88,6	-
Est	3,0	15,1	1,2	8,1	18,6	39,1	2,2	46,3	76,2	96,4	3,5
Sud-Ouest	1,7	20,0	5,6	2,0	11,5	30,6	1,0	45,6	40,4	85,3	0,8
Sexe du chef de ménage											
Homme	2,3	17,4	4,9	3,3	13,4	43,8	2,0	63,4	73,6	93,7	1,4
Femme	1,2	11,1	5,9	3,5	8,8	17,0	0,7	13,0	59,5	87,6	1,6
Type de ménage											
Ménage hôte	2,6	18,7	5,7	4,4	15,6	44,0	2,3	58,7	75,7	92,7	1,9
Ménage de PDI	0,4	7,7	3,4	0,3	2,6	17,7	0,1	29,1	54,2	90,8	0,0

Tableau A7 : Indicateurs liés à l'accès aux services sociaux de base

Sous-groupes	Marché	Ecole primaire	Collège, Lycée	Centre de santé	Dépôt pharmaceutique	Centre d'Etat Civil	Gendarmerie, Police	Route praticable	Source eau de boisson	Centre social	Centre d'alphabétisation	Centre de formation professionnelle	Banque d'aliments pour bétail
Ensemble	60,3	92,7	55,5	59,8	50,0	27,5	29,7	60,8	73,8	11,3	8,3	7,3	3,7
Milieu de résidence													
Urbain	58,5	92,3	76,4	67,9	55,3	42,8	50,3	68,1	74,0	21,0	11,9	14,3	7,7
Rural	61,7	93,0	39,3	53,6	45,9	15,7	13,8	55,1	73,6	3,9	5,5	2,0	0,6
Région de résidence													
Cascades	70,8	97,6	78,8	84,9	68,8	41,1	34,0	50,7	77,5	16,9	26,0	9,0	7,4
Centre-Est	35,0	78,0	33,7	51,2	39,9	7,8	15,9	37,1	46,2	1,0	0,4	1,3	1,1
Centre-Ouest	32,2	97,7	54,9	55,7	44,3	14,2	16,9	76,0	76,7	2,3	-	-	0,6
Centre-Sud	100,0	97,7	31,9	31,9	31,9	20,2	20,2	54,2	93,8	20,2	13,5	16,3	11,2
Est	76,7	97,4	75,7	67,1	57,6	31,0	33,7	66,5	79,9	20,1	11,0	19,0	4,3
Sud-Ouest	81,4	92,9	77,2	81,9	71,1	70,5	71,8	78,5	80,8	20,9	12,5	8,4	1,7
Sexe du chef de ménage													
Homme	60,9	92,5	56,3	59,5	49,9	28,1	30,1	58,2	72,6	11,4	8,8	7,5	3,9
Femme	58,4	93,1	52,8	61,0	50,1	25,7	28,1	68,8	77,6	11,3	6,6	6,8	3,0
Type de ménage													
Ménage hôte	58,9	93,1	55,5	58,9	50,0	27,0	29,3	61,9	75,2	11,4	9,2	7,4	4,1
Ménage PDI	64,4	91,4	55,4	62,6	50,0	28,9	30,8	57,3	69,6	11,2	5,6	7,0	2,3

Annexe B : Indicateurs de pauvreté multidimensionnelle**Tableau B1 : Incidence des privations par indicateur :
Proportion des ménages privés en ...**

	Dim1Indic1	Dim1Indic2	Dim1Indic3	Dim1Indic4	Dim2Indic1	Dim2Indic2	Dim2Indic3	Dim2Indic4	Dim2Indic5	Dim2Indic6	Dim2Indic7	Dim2Indic8
Sous-groupes	Marché	Ecole primaire	Collège, Lycée	Centre de santé	Dépôt pharmaceutique	Centre d'Etat Civil	Gendarmerie, Police	Route praticable	Source eau de boisson	Centre social	Centre d'alphabétisation	Centre de formation professionnelle
Ensemble	50,3	33,8	12,2	43,3	76,3	98,5	91,3	24,8	89,9	43,3	21,8	66,3
Milieu de résidence												
Urbain	45,1	28,3	7,4	43,8	60,7	98,3	85,5	10,3	84,3	33,1	16,6	61,3
Rural	54,3	38,0	15,9	43,0	88,3	98,8	95,8	36,0	94,2	51,3	25,8	70,2
Région de résidence												
Cascades	31,6	13,6	25,4	38,5	69,3	96,2	66,5	19,0	59,4	16,7	17,8	49,1
Centre-Est	60,1	46,3	13,0	54,5	89,7	99,2	88,2	18,2	94,8	48,2	23,0	61,1
Centre-Ouest	55,7	15,2	16,9	20,7	66,2	97,9	99,3	25,0	100,0	49,9	13,3	75,7
Centre-Sud	68,1	52,2	3,8	39,0	83,2	100,0	98,6	31,3	98,0	47,5	43,6	62,4
Est	43,5	32,3	1,8	53,6	60,5	98,1	87,3	14,9	81,8	48,7	23,3	62,7
Sud-Ouest	29,6	43,4	10,3	62,9	84,2	99,3	96,9	39,1	87,4	37,0	14,3	77,4
Sexe du chef de ménage												
Homme	50,4	35,5	12,3	40,9	77,3	98,4	90,7	24,3	89,7	38,6	21,7	59,7
Femme	50,1	28,3	11,9	50,8	73,0	99,1	93,3	26,5	90,6	58,2	22,3	86,9
Type de ménage												
Ménage hôte	50,3	28,4	12,0	29,8	73,7	98,3	90,5	21,4	89,3	35,3	16,3	59,9
Ménage de PDI	50,4	49,6	12,6	82,8	83,8	99,3	93,7	34,7	91,7	66,7	38,0	84,9

**Tableau B1 : Incidence des privations par indicateur :
Proportion des ménages privés en ... (suite)**

Sous-groupes	Dim3Indic1	Dim3Indic2	Dim3Indic3	Dim4Indic1	Dim4Indic2	Dim4Indic3	Dim5Indic1	Dim5Indic2	Dim5Indic3
Possession d'un acte de naissance	Mariage des enfants	Travail des enfants	Alphabétisation	Fréquentation scolaire	Achèvement du post primaire	Sous-emploi	Qualité d'emploi	NEET	
Ensemble	20,3	29,6	18,9	82,0	39,5	95,1	70,1	97,4	6,9
Milieu de résidence									
Urbain	17,1	26,5	14,7	75,1	31,9	92,8	50,4	96,9	10,1
Rural	22,8	32,0	22,2	87,3	45,4	96,8	85,3	97,8	4,5
Région de résidence									
Cascades	12,9	32,8	11,5	73,6	36,5	94,2	65,5	97,2	15,5
Centre-Est	24,4	39,3	21,0	86,0	40,5	97,9	63,6	99,0	11,7
Centre-Ouest	12,0	30,8	22,4	83,9	36,5	93,7	82,8	97,0	0,6
Centre-Sud	31,9	26,5	15,6	87,1	50,3	96,8	89,8	96,5	4,7
Est	21,5	23,4	15,5	73,1	33,4	91,8	55,4	96,2	7,5
Sud-Ouest	21,0	19,6	21,6	81,3	39,4	94,7	54,8	97,5	5,9
Sexe du chef de ménage									
Homme	19,6	29,2	18,3	81,8	39,1	95,7	72,8	98,0	8,0
Femme	22,5	30,7	21,0	82,5	41,0	93,2	61,5	95,6	3,5
Type de ménage									
Ménage hôte	15,3	27,3	16,8	79,8	34,5	94,4	70,7	96,8	6,9
Ménage de PDI	35,0	36,1	25,1	88,4	54,1	97,0	68,3	99,1	7,0

**Tableau B2 : Incidence des privations censurées par indicateur :
Proportion des ménages pauvres privés en ...**

	Dim1Indic1	Dim1Indic2	Dim1Indic3	Dim1Indic4	Dim2Indic1	Dim2Indic2	Dim2Indic3	Dim2Indic4	Dim2Indic5	Dim2Indic6	Dim2Indic7	Dim2Indic8
Sous-groupes	Distance par rapport au centre de santé le plus proche	Moyen de protection contre les piqûres de moustique	Disponibilité dans le ménage d'une eau de source améliorée	Sécurité Alimentaire du ménage	Mode de débarrasement des excréments	Mode d'évacuation des eaux usées	Type de lieu d'aisance principal	Nature matériau du bâtiment principal	Mode d'évacuation des excréments	Source d'énergie pour éclairage	Surpeuplement	Possession de biens
Ensemble	47,9	32,4	11,3	39,3	67,7	79,7	75,1	23,8	74,4	40,8	23,6	56,2
Milieu de résidence												
Urbain	37,3	27,3	5,9	40,3	47,2	67,2	60,5	8,3	60,3	29,2	17,1	47,0
Rural	54,9	35,8	14,8	38,7	81,2	88,0	84,8	34,0	83,7	48,4	27,9	62,3
Région de résidence												
Cascades	19,5	13,0	24,7	33,9	60,2	69,5	50,9	19,8	49,5	14,8	18,7	36,7
Centre-Est	52,6	45,6	11,4	52,2	77,7	84,5	76,1	14,3	81,0	42,4	22,4	56,9
Centre-Ouest	51,5	14,8	18,0	20,7	61,3	79,9	79,9	27,3	79,9	48,4	11,9	65,9
Centre-Sud	72,6	53,1	2,9	40,4	82,2	89,8	89,8	33,1	88,3	46,6	45,9	58,9
Est	35,9	28,4	1,3	48,1	51,2	69,0	65,6	13,9	62,1	43,8	21,4	49,7
Sud-Ouest	28,2	41,4	9,8	57,3	70,6	79,0	78,6	37,7	70,3	34,9	13,5	65,0
Sexe du chef de ménage												
Homme	49,1	34,4	11,2	36,7	68,8	79,4	74,1	22,9	74,1	36,3	23,6	50,2
Femme	44,4	26,4	11,4	47,6	64,4	80,8	78,5	26,6	75,3	54,7	23,6	74,9
Type de ménage												
Ménage hôte	46,9	26,9	11,2	26,4	63,9	75,8	71,3	20,2	70,5	32,8	18,4	48,9
Ménage PDI	51,1	49,3	11,4	79,0	79,3	91,9	87,0	34,5	86,4	65,4	39,5	78,7

**Tableau B2 : Incidence des privations censurées par indicateur :
Proportion des ménages pauvres privés en ... (suite)**

Sous-groupes	Dim3Indic1	Dim3Indic2	Dim3Indic3	Dim4Indic1	Dim4Indic2	Dim4Indic3	Dim5Indic1	Dim5Indic2	Dim5Indic3
	Possession d'un acte de naissance	Mariage des enfants	Travail des enfants	Alphabétisation	Fréquentation scolaire	Achèvement du post primaire	Sous-emploi	Qualité d'emploi	NEET
Ensemble	20,4	28,1	18,4	73,6	39,2	79,6	66,3	79,9	6,2
Milieu de résidence									
Urbain	16,9	24,3	13,6	60,7	28,7	67,3	42,3	67,7	8,9
Rural	22,8	30,7	21,5	82,1	46,2	87,7	82,1	87,9	4,4
Région de résidence									
Cascades	12,9	31,1	12,0	62,5	35,5	70,7	58,9	71,0	12,8
Centre-Est	24,0	36,5	20,1	77,1	38,0	83,9	56,9	84,4	11,7
Centre-Ouest	9,9	27,5	23,9	75,5	36,4	79,4	73,8	79,3	0,4
Centre-Sud	34,0	28,0	16,8	84,4	53,1	89,6	89,4	89,8	4,4
Est	20,4	21,0	14,3	61,7	30,6	69,0	46,9	69,7	6,3
Sud-Ouest	20,5	18,9	20,9	72,3	36,5	78,5	51,8	79,0	4,8
Sexe du chef de ménage									
Homme	20,0	28,2	17,8	73,9	38,9	79,4	68,4	79,7	7,0
Femme	21,7	28,0	20,3	72,7	40,3	80,1	59,9	80,5	3,9
Type de ménage									
Ménage hôte	15,9	26,0	16,5	69,9	34,5	75,9	65,8	76,0	5,8
Ménage de PDI	34,3	34,6	24,1	84,7	53,7	90,9	67,8	91,7	7,6

Tableau B3 : Indicateurs de pauvreté multidimensionnelle

Sous-groupes	Incidence de pauvreté multidimensionnelle (H)	Intensité de la pauvreté multidimensionnelle (A)	Indice de pauvreté multidimensionnelle (M0)
Ensemble	79,4	56,0	44,5
Milieu de résidence			
Urbain	68,0	53,2	36,2
Rural	88,3	57,7	50,9
Région de résidence			
Cascades	69,2	51,8	35,8
Centre-Est	86,0	57,9	49,8
Centre-Ouest	78,3	54,5	42,7
Centre-Sud	86,7	60,0	52,1
Est	70,5	54,2	38,2
Sud-Ouest	79,2	55,2	43,7
Sexe du chef de ménage			
Homme	78,9	56,0	44,2
Femme	81,1	56,1	45,5
Type de ménage			
Ménage hôte	74,9	54,0	40,5
Ménage de PDI	92,6	60,7	56,2

Tableau B4 : Contribution des indicateurs à la pauvreté multidimensionnelle

NOM	LIBELLE	CONTRIBUTION (%)
TOTAL		100,0
DIMENSION 1	Santé et sécurité alimentaire	14,5
Dim1Indic1	Distance par rapport au centre de santé le plus proche	5,3
Dim1Indic2	Moyen de protection contre les piqûres de moustique	3,6
Dim1Indic3	Disponibilité dans le ménage d'une eau de source améliorée	1,2
Dim1Indic4	Sécurité Alimentaire du ménage	4,4
DIMENSION 2	Cadre de vie	24,5
Dim2Indic1	Mode de débarrasement des excréments	3,8
Dim2Indic2	Mode d'évacuation des eaux usées	4,4
Dim2Indic3	Type de lieu d'aisance principal	4,2
Dim2Indic4	Nature matériau du bâtiment principal	1,3
Dim2Indic5	Mode d'évacuation des excréments	4,1
Dim2Indic6	Source d'énergie pour éclairage	2,3
Dim2Indic7	Surpeuplement	1,3
Dim2Indic8	Possession de biens	3,1
DIMENSION 3	Protection sociale/Protection de l'enfance	9,9
Dim3Indic1	Possession d'un acte de naissance	3,0
Dim3Indic2	Mariage des enfants	4,2
Dim3Indic3	Travail des enfants	2,7
DIMENSION 4	Education	28,5
Dim4Indic1	Alphabétisation	10,9
Dim4Indic2	Fréquentation scolaire	5,8
Dim4Indic3	Achèvement du post primaire	11,8
DIMENSION 5	Emploi	22,6
Dim5Indic1	Sous-emploi	9,8
Dim5Indic2	Qualité d'emploi	11,8
Dim5Indic3	NEET	0,9

Annexe C : Insécurité alimentaire et stratégie de subsistance**Tableau C1 : Indicateurs de sécurité alimentaire (FIES)**

Sous-groupes	Proportion des ménages souffrant d'un niveau d'insécurité alimentaire sévère	Proportion des ménages souffrant d'un niveau d'insécurité alimentaire sévère et modéré
Ensemble	8,8	35,6
Milieu de résidence		
Urbain	11,7	39,4
Rural	6,9	33,1
Région de résidence		
Cascades	3,8	29,5
Centre-Est	18,0	49,8
Centre-Ouest	6,5	19,7
Centre-Sud	2,7	31,0
Est	9,1	44,9
Sud-Ouest	20,1	57,9
Sexe		
Homme	7,2	32,5
Femme	13,7	45,0
Type de ménages		
Ménage hôte	2,8	22,5
Ménage de PDI	27,2	75,6

Tableau C2 : Stratégies de subsistance employées par les ménages (hôtes et de PDI)

	Les stratégies de subsistance possibles		1. Non, car nous n'avons pas manqué de nourriture et nous n'avons pas de problèmes d'accès aux autres besoins	2. Non, parce que nous avons déjà vendu ces actifs ou que nous avons exercé cette activité au cours des 12 derniers mois et que nous ne pouvons plus continuer à la faire	3. Oui, nous avons vendu ces actifs ou exercé cette activité au cours des 30 derniers jours en raison d'un manque de nourriture	4. Sans objet, car nous n'avons pas accès à cette stratégie
(5C.01)	Vendre des actifs/biens du ménage non productifs (radio, meubles, télévision, bijoux, etc.) en raison du manque de nourriture	Effectifs	134 129	5 564	2 703	93 621
		Pourcentages	56,8	2,4	1,2	39,7
(5C.02)	Emprunter de l'argent ou acheter les biens alimentaires à crédit en raison du manque de nourriture	Effectifs	128 987	7 879	24 583	74 568
		Pourcentages	54,7	3,3	10,4	31,6
(5C.03)	Vendre des animaux du ménage plus que d'habitude (déstockage) en raison du manque de nourriture	Effectifs	122 048	10 842	13 322	89 805
		Pourcentages	51,7	4,6	5,6	38,1
(5C.04)	Dépenser l'épargne du ménage en raison du manque de nourriture	Effectifs	110 927	7 247	20 448	97 395
		Pourcentages	47,0	3,1	8,7	41,3
(5C.05)	Récolter des cultures prématurément (immatures) en raison du manque de nourriture	Effectifs	127 819	5 057	5 445	97 696
		Pourcentages	54,2	2,1	2,3	41,4
(5C.06)	Vendre des biens productifs (charrette, charrue, semences, tricycle, brouette, machine à coudre, etc.) en raison du manque de nourriture	Effectifs	125 314	7 128	5 185	9 839
		Pourcentages	53,1	3,0	2,2	41,7

(5C.07)	Réduire les dépenses de santé et d'éducation en raison du manque de nourriture	Effectifs	113 916	5 305	14 088	102 708
		Pourcentages	48,3	2,3	6,0	43,5
(5C.08)	Envoyer des membres (enfants, femmes) du ménage pour mendier en raison du manque de nourriture	Effectifs	128 343	4 834	1 454	101 386
		Pourcentages	54,4	2,1	0,6	43,0
(5C.09)	Vendre des parcelles d'habitation/terrains agricoles en raison du manque de nourriture	Effectifs	113 449	4 459	484	117 625
		Pourcentages	48,1	1,9	0,2	49,8
(5C.10)	Vendre les dernières femelles reproductrices en raison du manque de nourriture	Effectifs	119 939	8 193	557	102 315
		Pourcentages	50,8	3,5	2,4	43,4

Tableau C3 : Stratégies de subsistance employées par les ménages hôtes

	Les stratégies de subsistance possibles		1. Non, car nous n'avons pas manqué de nourriture et nous n'avons pas de problèmes d'accès aux autres besoins	2. Non, parce que nous avons déjà vendu ces actifs ou que nous avons exercé cette activité au cours des 12 derniers mois et que nous ne pouvons plus continuer à la faire	3. Oui, nous avons vendu ces actifs ou exercé cette activité au cours des 30 derniers jours en raison d'un manque de nourriture	4. Sans objet, car nous n'avons pas accès à cette stratégie
(5C.01)	Vendre des actifs/biens du ménage non productifs (radio, meubles, télévision, bijoux, etc.) en raison du manque de nourriture	Effectifs	120 878	1 782	286	52 864
		Pourcentages	68,8	1,0	0,2	30,1
(5C.02)	Emprunter de l'argent ou acheter les biens alimentaires à crédit en raison du manque de nourriture	Effectifs	116 023	3 457	10 255	46 075
		Pourcentages	66,0	2,0	5,8	26,2

(5C.03)	Vendre des animaux du ménage plus que d'habitude (déstockage) en raison du manque de nourriture	Effectifs	111 065	5 149	5 386	5 421
		Pourcentages	63,2	2,9	3,1	30,8
(5C.04)	Dépenser l'épargne du ménage en raison du manque de nourriture	Effectifs	100 829	3 076	10 128	61 777
		Pourcentages	57,4	1,8	5,8	35,1
(5C.05)	Récolter des cultures prématurément (immatures) en raison du manque de nourriture	Effectifs	113 303	1 781	3 991	56 735
		Pourcentages	64,5	1,0	2,3	32,3
(5C.06)	Vendre des biens productifs (charrette, charrue, semences, tricycle, brouette, machine à coudre, etc.) en raison du manque de nourriture	Effectifs	112 277	4 189	2 294	5 705
		Pourcentages	63,9	2,4	1,3	32,5
(5C.07)	Réduire les dépenses de santé et d'éducation en raison du manque de nourriture	Effectifs	102 147	218	5 501	65 982
		Pourcentage	58,1	1,2	3,1	37,5
(5C.08)	Envoyer des membres (enfants, femmes) du ménage pour mendier en raison du manque de nourriture	Effectifs	111 821	1 484	139	62 366
		Pourcentage	63,6	0,8	0,1	35,5
(5C.09)	Vendre des parcelles d'habitation/terrains agricoles en raison du manque de nourriture	Effectifs	103 495	1 739	446	7 013
		Pourcentage	58,9	1,0	0,3	39,9
(5C.10)	Vendre les dernières femelles reproductrices en raison du manque de nourriture	Effectifs	109 107	4 983	2 308	59 412
		Pourcentage	62,1	2,8	1,3	33,8

Tableau C4 : Stratégies de subsistance employées par les ménages de PDI

	Les stratégies de subsistance possibles		1. Non, car nous n'avons pas manqué de nourriture et nous n' avons pas de problèmes d' accès aux autres besoins	2. Non, parce que nous avons déjà vendu ces actifs ou que nous avons exercé cette activité au cours des 12 derniers mois et que nous ne pouvons plus continuer à la faire	3. Oui, nous avons vendu ces actifs ou exercé cette activité au cours des 30 derniers jours en raison u manque de nourriture	4. Sans objet, car nous n'avons pas accès à cette stratégie
(5C.01)	Vendre des actifs/biens du ménage non productifs (radio, meubles, télévision, bijoux, etc.) en raison du manque de nourriture	Effectifs	13 251	3 782	2 417	40 757
		Pourcentages	22,0	6,3	4,0	67,7
(5C.02)	Emprunter de l'argent ou acheter les biens alimentaires à crédit en raison du manque de nourriture	Effectifs	12 964	4 422	14 328	28 493
		Pourcentages	21,5	7,3	23,8	47,3
(5C.03)	Vendre des animaux du ménage plus que d'habitude (déstockage) en raison du manque de nourriture	Effectifs	10 983	5 693	7 936	35 595
		Pourcentages	18,2	9,5	13,2	59,1
(5C.04)	Dépenser l'épargne du ménage en raison du manque de nourriture	Effectifs	10 098	4 171	1 032	35 618
		Pourcentages	16,8	6,9	17,1	59,2
(5C.05)	Récolter des cultures prématurément (immatures) en raison du manque de nourriture	Effectifs	14 516	3 276	1 454	40 961
		Pourcentages	24,1	5,4	2,4	68,0
(5C.06)	Vendre des biens productifs (charrette, charrue, semences, tricycle, brouette, machine à coudre, etc.) en raison du manque de nourriture	Effectifs	13 037	2 939	2 891	4 134
		Pourcentages	21,7	4,9	4,8	68,7

(5C.07)	Réduire les dépenses de santé et d'éducation en raison du manque de nourriture	Effectifs	11 769	3 125	8 587	36 726
		Pourcentage	19,6	5,2	14,3	61,0
(5C.08)	Envoyer des membres (enfants, femmes) du ménage pour mendier en raison du manque de nourriture	Effectifs	16 522	335	1 315	3 902
		Pourcentage	27,4	5,6	2,2	64,8
(5C.09)	Vendre des parcelles d'habitation/terrains agricoles en raison du manque de nourriture	Effectifs	9 954	272	38	47 495
		Pourcentage	16,5	4,5	0,1	78,9
(5C.10)	Vendre les dernières femelles reproductrices en raison du manque de nourriture	Effectifs	10 832	321	3 262	42 903
		Pourcentage	18,0	5,3	5,4	71,3

Tableau C5 : Niveau de connaissance des ménages sur l'existence des programmes sociaux

Sous-groupes	Don de céréales (mil, sorgho, maïs, blé) et de Farines de céréales	Don de nourriture pour les élèves à l'école (cantine scolaire)	Programme d'Urgence pour le Sahel	Subventions et appuis aux personnes âgées, aux personnes vulnérables,	Travaux publics à haute intensité de main-d'œuvre, Nourriture contre travail (Cash for Work, HIMO)	Supplément alimentaire pour les enfants malnutris	Transferts en cash du gouvernement/ ONG etc. (Burkin-naong sa ya, PISJE,...)	Programme de prise en charge des femmes enceintes (gratuité des soins)	Soins pour les enfants de moins de 5 ans (gratuité des soins)	Don de moustiquaire imprégnée
Ensemble	44,3	47,5	4,6	12,4	3,3	18,9	9,1	65,8	73,9	70,1
Milieu de résidence										
Urbain	50,1	47,9	6,5	16,2	5,0	22,6	13,4	64,5	72,5	76,6
Rural	39,8	47,2	3,2	9,4	2,0	16,0	5,8	66,9	75,0	65,0
Région de résidence										
Cascades	71,0	60,1	3,7	29,8	4,5	34,8	25,7	78,7	83,9	87,0
Centre-Est	34,5	12,5	3,4	7,5	2,1	7,3	5,0	39,7	53,5	59,1
Centre-Ouest	34,8	80,5	3,9	4,5	0,7	18,0	0,8	88,9	96,4	83,6
Centre-Sud	30,4	33,2	-	1,8	0,8	5,4	0,9	65,8	71,0	48,3
Est	76,0	58,1	12,2	29,0	12,6	43,3	33,8	67,7	81,3	82,8
Sud-Ouest	42,5	40,6	6,6	16,5	3,4	19,3	5,1	55,1	56,8	63,1
Sexe du chef de ménage										
Homme	43,2	46,4	4,6	12,5	3,1	18,3	8,9	64,9	73,1	69,3
Femme	47,7	50,9	4,6	12,1	3,8	20,6	9,7	68,8	76,4	72,6
Type de ménage										
Ménage hôte	39,7	48,8	4,2	11,2	3,1	18,4	7,3	67,2	74,7	69,7
Ménage PDI	57,6	43,7	5,8	15,7	4,0	20,4	14,5	61,7	71,7	71,1

Tableau C6 : Proportion des ménages ayant fait une demande pour bénéficier du programme les 12 derniers mois

Sous-groupes	Don de céréales (mil, sorgho, maïs, blé) et de Farines de céréales	Don de nourriture pour les élèves à l'école (cantine scolaire)	Programme d'Urgence pour le Sahel	Subventions et appuis aux personnes âgées, aux personnes vulnérables,	Travaux publics à haute intensité de main-d'œuvre, Nourriture contre travail (Cash for Work, HIMO)	Supplément alimentaire pour les enfants malnutris	Transferts en cash du gouvernement/ONG etc. (Burkina Faso, PISJE,...)	Programme de prise en charge des femmes enceintes (gratuité des soins)	Soins pour les enfants de moins de 5 ans (gratuité des soins)	Don de moustiquaire imprégnée
Ensemble	11,9	14,3	0,5	4,6	2,6	2,6	8,3	10,8	20,5	12,3
Milieu de résidence										
Urbain	13,2	12,1	0,3	4,0	2,8	1,1	9,9	8,0	19,8	11,2
Rural	10,6	15,9	0,8	5,4	2,2	4,1	5,5	12,8	21,1	13,4
Région de résidence										
Cascades	17,9	32,6	3,4	12,6	14,8	6,8	9,2	17,7	35,5	32,1
Centre-Est	20,4	10,3	-	-	-	0,5	36,4	19,5	26,0	21,2
Centre-Ouest	0,6	5,7	-	-	-	-	-	7,2	16,6	3,8
Centre-Sud	7,1	18,8	-	-	-	-	-	12,1	8,5	3,7
Est	7,5	16,7	0,6	4,2	0,8	2,1	2,7	5,7	15,0	10,2
Sud-Ouest	19,4	17,4	-	0,5	-	3,4	-	7,7	28,8	8,0
Sexe du chef de ménage										
Homme	11,5	15,4	0,7	4,5	3,1	3,4	9,1	11,7	21,1	14,2
Femme	13,2	11,1	-	5,2	1,4	0,2	6,1	8,0	18,9	6,7
Type de ménage										
Ménage hôte	5,6	13,3	-	3,8	1,4	2,4	3,1	10,9	18,8	12,5
Ménage PDI	24,7	17,5	1,5	6,4	5,1	2,9	15,9	10,3	26,0	12,0

Tableau C7 : Raisons de la non demande pour bénéficier du programme

	Programme	Pas éligible	Ne sait pas si éligible	Ne sait pas comment faire la demande	Eligible mais procédure trop contraignante	Eligible mais pas besoin	Fait une demande au cours des 12 derniers mois	Pas nécessaire	Autres (à préciser)
01	Don de céréales (mil, sorgho, maïs, blé) et de Farines de céréales	16,58	30,99	39,43	1,61	0,55	0,81	9,25	0,77
02	Don de nourriture pour les élèves à l'école (cantine scolaire)	48,76	6	13,01	0,74	1,49	0,68	26,79	2,52
03	Programme d'Urgence pour le Sahel	32,36	24,89	18,79	1,1	3,72	17,86	1,28	0
04	Subventions et appuis aux personnes âgées, aux personnes vulnérables,	32,05	28,62	24,66	0,52	1,5	0	11,91	0,73
05	Travaux publics à haute intensité de main-d'œuvre, Nourriture contre travail (Cash for Work, HIMO)	39,22	27,97	7,67	0,66	5,28	0	19,21	0
06	Supplément alimentaire pour les enfants malnutris	61,53	11,29	9,32	0	1,42	0	16,44	0
07	Transferts en cash du gouvernement/ ONG etc. (Burkina-naong sa ya, PISJE,)	18,42	24,51	46,44	0,29	0,24	0,37	9,62	0,1

Tableau C8 : Ménage ou un de ses membres ayant bénéficié du programme les 12 derniers mois

Sous-groupes	Don de céréales (mil, sorgho, maïs, blé) et de Farines de céréales	Don de nourriture pour les élèves à l'école (cantine scolaire)	Programme d'Urgence pour le Sahel	Subventions et appuis aux personnes âgées, aux personnes vulnérables,	Travaux publics à haute intensité de main-d' œuvre, Nourriture contre travail (Cash for Work,	Supplément alimentaire pour les enfants malnutris	Transferts en cash du gouvernement/ ONG etc. (Burkin-naong sa ya, PISJE,) -	Programme de prise en charge des femmes enceintes (gratuité des soins)	Soins pour les enfants de moins de 5 ans (gratuité des soins)	Don de moustiquaire imprégnée
Ensemble	8,0	19,2	0,1	1,5	0,6	2,1	0,6	14,0	32,8	12,0
Milieu de résidence										
Urbain	8,6	16,3	0,1	1,3	0,4	2,4	0,9	9,9	28,7	10,1
Rural	7,4	21,4	-	1,7	1,0	1,8	-	17,0	35,9	13,7
Région de résidence										
Cascades	7,8	28,7	0,9	2,4	1,6	3,2	-	18,4	38,2	27,0
Centre-Est	7,2	-	-	-	-	0,5	-	18,3	25,5	14,7
Centre-Ouest	1,7	11,0	-	-	-	-	-	11,7	34,2	6,7
Centre-Sud	10,1	25,4	-	-	-	1,4	-	16,7	26,3	5,5
Est	4,9	39,0	-	1,4	0,8	4,9	1,3	9,2	29,2	11,9
Sud-Ouest	20,1	16,0	-	2,1	-	-	-	12,4	45,0	9,8
Sexe du chef de ménage										
Homme	7,3	19,1	0,1	1,7	0,8	2,3	0,7	14,1	33,6	12,7
Femme	9,8	19,4	-	0,8	-	1,5	0,3	13,7	30,5	10,0
Type de ménage										
Ménage hôte	4,1	18,6	-	1,6	-	1,3	-	14,0	31,8	12,7
Ménage PDI	15,9	21,1	0,3	1,2	1,9	4,1	1,4	13,8	35,8	10,1

Tableau C9 : Pourquoi le ménage ou un de ses membres n'a pas bénéficié (%)

	Programme	Pas éligible/non sélectionné	Problème technique au point de paiement/distribution	Distance au point de paiement/distribution trop longue	Absence du personnel au point de paiement/distribution	Arrêt temporaire du programme	Autres (à préciser)	N'a pas demandé
01	Don de céréales (mil, sorgho, maïs, blé) et de Farines de céréales	41,62	2,48	1,07	0,48	3,32	1,7	49,33
02	Don de nourriture pour les élèves à l'école (cantine scolaire)	51,63	0,53	-	2,11	10,44	0,08	35,21
03	Programme d'Urgence pour le Sahel	58,04	0,66	2,26	-	-	-	39,04
04	Subventions et appuis aux personnes âgées, aux personnes vulnérables,	52,8	1,66	0,31	0,28	1,09	1,29	42,56
05	Travaux publics à haute intensité de main-d'œuvre, Nourriture contre travail (Cash for Work, HIMO)	58	0,33	-	-	2,74		38,93
06	Supplément alimentaire pour les enfants malnutris	68,35	0,39	0,38	0,13	1,57		29,17
07	Transferts en cash du gouvernement/ONG etc. (Burkin-naong sa ya, PISJE,)	43,37	1,24	2,54	-	6,38	0,28	46,18
08	Programme de prise en charge des femmes enceintes (gratuité des soins)	68,9	1,1	-	0,08	0,58	0,62	28,72
09	Soins pour les enfants de moins de 5 ans (gratuité des soins)	49,09	4,77	2,93	0,15	1,26	1,23	40,58
10	Don de moustiquaire imprégnée	13,38	0,92	0,44	2,39	49,36	0,86	32,65

Annexe D : Protection et intention de retour

Tableau D1 : Indicateurs liés à la sécurité des PDI

Sous-groupes	S11q01 : Proportion des ménages PDI se sentant en sécurité dans leurs communautés d'accueil	S11q03 : Proportion des ménages PDI rencontrant des restrictions de mouvement	S11q06 : Proportion des ménages PDI où un membre a subi une violation ou un incident de protection	S11q08 : Proportion des ménages PDI ayant tenté de traverser une frontière pour se rendre dans un pays voisin au cours des 30 derniers jours	S11q12 : Proportion des ménages PDI ayant au moins une personne à besoin spécifique	S11q15 : Proportion des ménages PDI ayant une opinion positive de l'environnement scolaire de leurs enfants	S11q17 : Proportion des ménages PDI qui affirment qu'il des endroits précis au sein de la communauté d'accueil où les femmes/filles ne se sentent pas en sécurité	S11q19 : Proportion des ménages PDI où au moins un membre a subi une violation ou un incident basé sur le genre (VBG) au cours des 30 derniers jours	S11q23 : Proportion des ménages PDI se sentant intégré dans leurs communautés d'accueil
Ensemble	95,4	9,0	3,0	0,4	3,1	94,2	3,1	0,6	96,1
Milieu de résidence									
Urbain	94,1	9,5	2,5	0,5	2,7	95,3	2,7	0,6	96,5
Rural	96,8	8,5	3,4	0,3	3,6	92,8	3,5	0,5	95,6
Région de résidence									
Cascades	94,0	3,1	6,5	2,1	6,9	98,6	1,7	0,7	97,8
Centre-Est	97,1	4,2	2,9	-	5,3	94,1	2,8	-	98,1
Centre-Ouest	100,0	-	-	0,5	0,3	89,2	-	-	100,0
Centre-Sud	100,0	12,1	4,9	-	7,5	97,8	2,1	1,3	87,4
Est	88,3	26,8	2,4	0,9	0,7	96,5	7,4	0,9	95,3
Sud-Ouest	95,2	6,0	3,8	-	1,8	92,7	2,6	1,1	93,9
Sexe du chef de ménage									
Homme	94,2	8,6	2,8	0,6	2,8	94,2	3,0	0,7	95,8
Femme	97,6	9,8	3,2	-	3,8	94,2	3,2	0,3	96,6

Enquête Socioéconomique et de Protection des Personnes Déplacées Internes et des Communautés Hôtes en 2024 (ESEP-PDI-2024)

PRINCIPAUX RESULTATS

DSCVM/SCVM 2025/xx
Mai 2025

Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD)

Avenue Pascal ZAGRE, Ouaga 2000

01 B.P: 374 Ouagadougou 01 – Burkina Faso

Tél : (00226) 25 49 85 02

Fax: (00226) 25 37 62 26

Site internet : www.insd.bf

Email : insd@insd.bf